

SAC-200511

ANNEXE 1

Transcription de la 256^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 11 mai 2020

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Recteur et vice-chancelier par intérim: ...enregistrer, par contre c'est par la fois une captation audio et vidéo. Alors donc durant le fil de la réunion si vous souhaitez que votre image n'apparaisse pas à l'écran lors de votre intervention, je vous invite à désactiver votre caméra. Par contre durant le fil de la réunion, on va vous demander notamment tout à l'heure d'activer votre caméra brièvement au moment où on fera l'appel des présences. Alors je vais donc démarrer formellement la réunion. Alors pour s'assurer que l'on maintient les formes comme vous pouvez voir, je suis équipé du maillet alors donc je déclare cette réunion du Sénat académique officiellement ouverte, il s'agit de la 256^e rencontre du Sénat académique de l'Université de Moncton. Alors d'entrée de jeu, je vais faire la lecture de la reconnaissance envers les peuples autochtones. Donc l'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Woolastookwé, Maliseets et les Micmacs ont d'abord conclu avec la couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clauses relatives à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Micmacs et de Woolastookwé Maliseets et définissaient les règles tant à ce qui devaient être des relations durables entre les nations. Alors ce matin compte tenu du fait que la réunion se déroule à distance, elle revêt un caractère exceptionnel alors comme à l'habitude nous avons parmi nous la secrétaire de la réunion donc Mme Janice Comeau, mais également nous sommes assistés d'autres personnes donc je tiens également à souligner la présence de Mme Hanane Ghouili de la Direction générale des technologies qui sera là pour nous assister notamment dans la partie technique et je crois sauf erreur de ma part qu'il y a peut-être également Carole J. Forgues qui s'est joint à nous. Carole J., est-ce que tu es parmi nous ce matin? Alors je crois que Carole J. n'est peut-être pas là, mais Carole J. est agente de communication à l'ABPUM et elle a assisté le secrétariat général dans la préparation de la présente réunion. Alors je tiens à souligner la contribution de l'ABPUM d'ailleurs qui nous a permis de tirer profit de sa propre expérience dans l'organisation d'une réunion de ses membres pour planifier le déroulement de la présente réunion. Alors donc pour la réunion de ce matin, les scrutateurs seront Janice Comeau et Sid-Ahmed Selouani. Je vous donnerai quelques explications un petit peu plus tard sur le déroulement des votes proprement dits. Personne excusée ce matin, Mme Caroline LeBlanc qui n'est pas là et je vois aussi qu'on m'indique qu'il y a peut-être d'autres personnes à l'écran qui sont absentes, mais officiellement madame la secrétaire générale, je pense qu'on a une absence d'indiquée, c'est bien ça? Personne excusée, d'accord, merci. Ça me fait plaisir ce matin de souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres du Sénat académique donc le Sénat du mois de mai, c'est le Sénat où on accueille les représentants étudiants qui ont été élus dans les semaines précédentes. Donc ça me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Néné Mamata Bah du campus de Shippagan, Alain Lavoie du campus de Moncton, Pascal Rioux du campus de Moncton, Maxime Roy du campus d'Edmundston ainsi que le retour autour de la table de Francis Bourgoïn du campus de Moncton. Également ça me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du personnel, Stéfanie Wheaton qui est là ce matin dans ses nouvelles fonctions de registraire. Alors à toutes ces personnes, bienvenues au Sénat académique de l'Université de Moncton. Alors avant d'entrer dans le déroulement de la réunion comme telle et de procéder aux items plus formels : constatation de la régularité de la réunion, etc., je voudrais néanmoins prendre quelques instants pour rappeler les directives de fonctionnement de la présente réunion. Merci aux personnes qui ont pu se rendre disponibles pour participer au café préparatoire la semaine dernière, je pense que ça l'a été fort utile et ça devrait faire en sorte que la présente réunion puisse se dérouler sous de bons auspices. Alors je prends quelques instants pour le bénéfice de tout le monde pour vous rappeler les règles de déroulement de la rencontre de ce matin. Donc on vous invite à garder votre micro désactivé, par contre n'oubliez pas de l'activer quand vous prenez la parole. On vous demande également de ne pas utiliser le volet conversation de la réunion sauf pour participer de manière très spécifique à la réunion pour les éléments suivants, donc pour demander un droit de parole ou pour proposer ou appuyer une résolution. Alors pour activer le volet conversation, vous allez sur le menu au bas de votre écran et vous cliquez sur l'espèce de petite bulle qui ressemble à une bulle de bande dessinée et vous allez avoir l'onglet conversation qui va apparaître. Alors pour demander la parole, vous pouvez utiliser le symbole étoile ou vous pouvez écrire le mot étoile et de cette manière-là, votre demande de parole apparaîtra à l'écran dans le volet conversation et je pourrai vous céder la parole en temps et lieu. Comme je mentionnais, ce sera le même procédé qui sera utilisé également pour obtenir un proposeur ou pour quelqu'un pour appuyer selon le cas. Donc pour prendre la parole, vous devez activer votre micro, n'oubliez pas de le faire. Il est pas nécessaire par contre d'activer votre caméra si vous ne souhaitez pas le faire. N'oubliez pas de désactiver votre micro une fois que vous avez pris la parole. Notre technicienne, Mme Ghouili, va nous assister durant le déroulement de la réunion donc vous constaterez à différents moments qu'il y aura des documents qui apparaîtront à l'écran. Vous avez à titre d'exemple actuellement l'ordre du jour de la présente réunion qui apparaît à l'écran. De même durant le cours de la réunion, il y aura aussi d'autres documents qui apparaîtront. En terminant peut-être quelques mots également sur le vote. Alors nous sommes dans une situation particulière où le Sénat académique accueille à la fois des membres de plein titre et des invités. Uniquement les membres de plein titre ont le droit de participer au vote. Lors de nos réunions au Sénat académique depuis quelques années, nous avons adopté le vote électronique qui devient en quelque sorte de facto un vote secret sauf que dans la procédure habituelle du Sénat académique, on a longtemps fonctionné avec le vote à main levée à moins que l'on demande le vote secret comme c'est le cas dans des assemblées délibérantes. Alors dans ce cas-ci, on est en présence d'un défi particulier, c'est-à-dire que toutes les personnes inscrites à la présente réunion théoriquement pourraient voter alors je vais donc d'entrée de jeu demander aux invités d'être particulièrement vigilants à cet égard et quand vous recevrez un document pour voter, je vais vous demander de ne pas voter donc de respecter votre statut d'invité. Ce sont donc uniquement les sénateurs votants qui peuvent se prononcer et on va afficher à l'écran la liste des invités en cours de route pour s'assurer que tout le monde est bien au fait de ces

dimensions-là. Le vote sera électronique, il sera effectué à travers Forms donc au moment du déclenchement d'un vote, vous recevrez un bulletin de vote que vous pourrez utiliser et par la suite, on va clore le vote et les résultats pourront vous être affichés à l'écran. Nous avons nommé d'entrée de jeu des scrutateurs alors ceci était fait dans des circonstances où un membre du Sénat académique souhaiterait que nous procédions à la vérification du résultat d'un vote. Donc le vote étant électronique, de ce point de vue-là il est discret, chaque personne peut voter en toute discrétion. Par contre à l'intérieur de Teams, les différents votes sont accumulés dans une base de données dans un chiffrier Excel. Donc il est possible au besoin d'aller vérifier pour s'assurer que ce sont bien toutes les personnes qui ont le droit de vote qui ont voté. Le désavantage de ceci c'est que la base de données capte aussi le vote comme tel donc c'est uniquement exceptionnellement qu'on devrait aller faire cette démarche-là donc ce que je vous propose ce matin comme convention, comme pratique en réalité c'est qu'à moins qu'une personne en fasse la demande, fasse une demande de vérification d'un vote, et ça se peut se produire par exemple dans le cas d'un vote 16-15 où on peut se demander est-ce que ce sont uniquement les personnes qui ont le droit de vote qui ont voté, alors là on pourrait à ce moment-là demander aux deux personnes identifiées comme scrutateurs avec l'aide de notre technicienne d'aller faire la vérification. Mais autrement, je vous propose donc qu'on procède sur la base de l'honneur et qu'on prenne pour acquis que nos invités ne participent pas au vote. À la fin de la réunion d'aujourd'hui, il y aura une proposition pour détruire les bulletins de vote alors ça ça signifie également que pour registre électronique du résultat du vote sera détruit. Donc c'est la méthode que l'on vous propose. On est dans un nouveau territoire et je vous demande votre collaboration à cet égard. Comme c'est une question importante même si on est pas encore entré dans le cœur de la réunion, je vais quand même demander aux personnes s'il y a des questions à cet égard-là parce que je veux m'assurer que tous et chacun sont à l'aise avec cette démarche-là et se sentent en confiance. Alors si vous souhaitez intervenir, je vais vous demander d'utiliser l'étoile. Parfait alors je crois que l'on peut donc procéder. À titre d'information également, cette réunion aujourd'hui je vais tenter de la piloter peut-être plus lentement. J'étais à la recherche d'une image pour vous décrire comment ça se passerait aujourd'hui, je vous propose l'image d'une bouteille de sirop d'érable qu'on met au congélateur. Le sirop finit par couler, mais ça coule lentement. Donc je vais prendre un petit peu plus de temps à chacune des étapes pour m'assurer, pour demander aux gens est-ce que vous avez des questions et c'est la même chose quand aura un vote. On prendra un peu plus de temps pour s'assurer que tout le monde a bien eu le temps de voter pour s'assurer que tout le monde ait pu exercer son droit.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Recteur et vice-chancelier par intérim: Alors si vous avez pas d'autres interventions, je vais vous proposer de revenir à l'ordre du jour, ça complète le point 1, ouverture, et je vais demander à la secrétaire générale de traiter de la régularité de la réunion.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président et bonjour tout le monde. Alors monsieur le président, l'avis de convocation accompagné d'un projet d'ordre du jour a été envoyé le 27 avril 2020. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique, le recteur et vice-chancelier par intérim, M. Jacques-Paul Couturier. Tout est conforme aux procédures prévues aux paragraphes 37(1) des Statuts et Règlements. En plus, un courriel fut envoyé le 1^{er} mai indiquant que les documents seront déposés sur la plateforme Teams le 1^{er} mai 2020. C'est tout monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier par intérim: D'accord, merci beaucoup madame la secrétaire générale.

3. Vérification du droit de présence

Recteur et vice-chancelier par intérim: Alors ça nous amène à l'item 3, vérification du droit de présence, et ce matin nous allons le faire de manière systématique compte tenu que les gens sont à distance. Donc madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président. Alors il y a une nouvelle directive si je peux le dire comme ça entourant l'appel des noms. Alors dans un premier temps, je vais procéder par ordre alphabétique et on vous demande un par un d'ouvrir votre micro et votre caméra alors ceci va nous permettre de vous identifier. Alors si vous voulez ça va prendre un petit peu plus de temps, mais ça va nous permettre d'identifier d'abord les personnes votantes et par la suite les invités. Alors voici, je vais commencer et on va prendre le droit de présence. Alors Hélène Albert.

Albert : Alors bonjour, je suis présente.

Secrétaire générale : Hélène Albert, est-ce que vous êtes présente?

Albert : Oui, je suis présente. Vous ne me voyez pas?

Recteur et vice-chancelier par intérim: Ça sera pas long Hélène, la secrétaire générale a un petit problème de casque d'écoute je crois.

Albert : Est-ce que vous m'entendez les sénateurs?

Secrétaire générale : Pandurang Ashrit.

Ashrit : Oui, ici présent.

Secrétaire générale : Claudine Auger.

Auger : Présente.

Secrétaire générale : Néné Mamata Bah.

Mamata Bah : Je suis présente. J'ai juste un programme pour ma caméra.

Secrétaire générale : Dany Benoit.

Benoit : Oui, présent.

Secrétaire générale : Yves Bourgeois.

Bourgeois : Présent.

Secrétaire générale : Francis Bourgoïn.

Bourgoïn : Oui, présent.

Secrétaire générale : Marthe Brideau.

Brideau : Présente.

Secrétaire générale : Nathalie Carrier.

Carrier : Présente.

Secrétaire générale : Gabriel Cormier.

Cormier, G. : Présent.

Secrétaire générale : Marianne Cormier.

Cormier, M. : Présente.

Secrétaire générale : Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Présent.

Secrétaire générale : Jacques-Paul Couturier.

Couturier : Présent.

Secrétaire générale : Étienne Dako.

Dako : Présent.

Secrétaire générale : Sébastien Deschênes.

Deschênes : Présent.

Secrétaire générale : Pierrette Fortin.

Fortin : Présente.

Secrétaire générale : Marie-Andrée Giroux.

Giroux : Présente.

Secrétaire générale : Suzanne Harrison.

Harrison : Présente.

Secrétaire générale : Horia-Daniel Iancu.

Iancu : Oui, présent.

Secrétaire générale : Amel Kaouche.

Kaouche : Présente.

Secrétaire générale : Michelle Landry.

Landry : Présente.

Secrétaire générale : Mathieu Lang.

Lang : Présent.

Secrétaire générale : Gabriel Laplante.

Laplante : Présent.

Secrétaire générale : Alain Lavoie.

Lavoie : Présent.

Secrétaire générale : Caroline LeBlanc était absente. Francis LeBlanc.

LeBlanc, F. : Présent.

Secrétaire générale : Nicolas Lecompte.

Lecompte : Présent.

Secrétaire générale : Monique Levesque.

Levesque, M. : Présente.

Secrétaire générale : Robert Levesque.

Levesque, R. : Présent.

Secrétaire générale : Julien Massicotte.

Massicotte : Présent.

Secrétaire générale : Gervais Mbarga.

Mbarga : Présent.

Secrétaire générale : Karine McLaren.

McLaren : Présente.

Secrétaire générale : Nathalie Parent.

Parent : Présente.

Secrétaire générale : Pascale Rioux. Denis Roy.

Roy, D. : Présent.

Secrétaire générale : Gilles Roy.

Roy, G. : Présent.

Secrétaire générale : Maxime Roy. Lise Savoie.

Savoie : Présente.

Secrétaire générale : Céline Surette.

Surette : Présente.

Secrétaire générale : Jean-François Thibault.

Thibault : Présent.

Secrétaire générale : Mona Luiza Ungureanu.

Ungureanu : Présente.

Secrétaire générale : Parmi les invités, Marc-André Angers.

Angers : Marc Angers tu veux dire?

Secrétaire générale : Excuse-moi, Marc Angers. Janice Comeau.

Comeau : Présente.

Secrétaire générale : Élizabeth Dawes.

Dawes : Présente.

Secrétaire générale : Madeleine Dubé.

Dubé : Présente.

Secrétaire générale : Teréz Rétfalvi.

Rétfalvi : Présente.

Secrétaire générale : Stéfanie Wheaton.

Wheaton : Présente.

Secrétaire générale : Sid-Ahmed Selouani.

Selouani : Présent.

Secrétaire générale : Carole J. Forgues. Alors voilà monsieur le président, le droit de présence a été vérifié et tout est en règle.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup madame la secrétaire générale.

4. Correspondance

Recteur et vice-chancelier par intérim : Donc item 4, correspondance.

Secrétaire générale : Alors monsieur le président, nous avons aucune correspondance.

5. Adoption de l'ordre du jour

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci. Ça nous amène à l'item 5, adoption de l'ordre du jour. Je crois, madame la secrétaire générale, qu'il y a peut-être un ajout qu'on propose à l'amiable, destruction des bulletins de vote.

Secrétaire générale : En effet. Au point 11.01, on aimerait insérer dans l'ordre du jour l'item suivant : destruction des fichiers Excel pour le vote.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Donc ça serait.

Secrétaire générale : 11.01.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Point 01. C'est le premier élément qu'on traiterait dans la section des nominations.

Secrétaire générale : Tout de suite après les nominations.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Tout de suite après.

Secrétaire générale : Destruction des votes fichier Excel.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Et donc après Conseil de la langue française?

Secrétaire générale : Après Conseil de la langue française, oui et c'est comme une motion omnibus si vous voulez, tous les votes dedans.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, donc il y aura un ajout à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui qui porterait sur la destruction des bulletins de vote. Est-ce qu'il y a d'autres éléments relativement à l'ordre du jour? Sinon je vais prendre une proposition. Alors s'il y a quelqu'un qui veut proposer l'ordre du jour comme on vient de le modifier. J'ai Gervais Mbarga qui propose et Hélène Albert qui appuie. Alors est-ce que vous êtes prêts pour le vote relativement à l'adoption de l'ordre du jour comme modifié? Alors si vous êtes prêts, un instant, j'ai le sénateur Mbarga qui a une question. Donc sénateur Mbarga, je vous cède la parole.

Mbarga : Merci beaucoup monsieur le président, j'espère que vous m'entendez?

Recteur et vice-chancelier par intérim : Oui ça va.

Mbarga : En regardant l'ordre du jour du Sénat d'aujourd'hui, on a l'impression que l'université a fonctionné normalement alors donc notre institution a quand même traversé et traverse encore une ___ jamais connu auparavant dans l'histoire de cette université et on voit pas de trace de cela dans notre ordre du jour. Je sais qu'on va traiter certainement de cela dans les rapports, mais si j'étais journaliste comme dans ma vie passée, je regarderais l'ordre du jour du Sénat académique et je dirais que l'université ___ alors que c'est ça qui nous ___ particulièrement à la ___ et c'est ça qu'a transformé particulièrement les manières ___ aujourd'hui. Je me demande s'il n'est pas possible d'inscrire cela pour nous pour l'histoire quand même qu'on a examiné cette question que l'université a pris certainement des dispositions sur cette affaire et que c'est quelque chose exceptionnel pour l'université. Merci.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Parfait. Merci beaucoup professeur Mbarga. L'historien en moi aurait tendance à vous donner partiellement raison, mais ce que je vous propose par contre c'est que je vais en traiter lors de la présentation de mon rapport et ça sera probablement l'occasion d'avoir une très bonne conversation à ce sujet-là. Donc j'espère qu'on aura pas besoin de modifier séance tenante l'ordre du jour de ce matin. Alors donc je vais procéder au vote étant donné qu'il n'y a pas d'autres interventions. Je vais demander à Hanane de lancer le vote. Je vous rappelle que nous sommes à l'étape de l'adoption de l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui. Alors le vote est lancé, vous avez le document Forms donc vous cliquez pour accéder à votre bulletin de vote. Alors je vous laisse encore quelques instants parce que de mon côté, ça pris un tout petit peu de temps avant que le bulletin de vote se charge donc je vais arrêter le vote dans quelques instants. Alors donc je vais arrêter le vote et on va vous présenter les résultats. Alors je vous signale que les tests que nous avons faits la semaine dernière nous ont confirmés le fait qu'une personne ne peut voter qu'une seule fois donc son vote est comptabilisé uniquement une seule fois. Alors on va afficher le vote à l'écran, il y a 37 oui et 1 non. Donc l'ordre du jour est adopté tel que présenté. Merci.

6. Adoption du procès-verbal SAC-200306

Recteur et vice-chancelier par intérim : Alors ça nous amène au point 6 de la réunion d'aujourd'hui donc l'adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mars. Donc je vais commencer par recevoir une proposition d'adoption et puis ensuite je vais voir s'il y a des corrections ou des modifications à apporter. Donc monsieur le sénateur Ashrit, c'est pour proposer donc proposé par le sénateur Ashrit, appuyé par le sénateur Thibault que le procès-verbal de la dernière réunion soit adopté. Alors est-ce qu'il y a des corrections ou des modifications à apporter au procès-verbal de notre dernière réunion? Alors si vous souhaitez vous exprimer, vous utilisez l'étoile et je vais vous donner la parole. Ça va donc j'ai aucune demande d'intervention. J'ai Gabriel Laplante qui souhaite prendre la parole, Gabriel.

Laplante : Oui. À la page 1 du procès-verbal, juste une vérification, dans la liste des présences des membres, il y a Gabriel Cormier, doyen par intérim. Je pense qu'à ce moment-là Gabriel Cormier était doyen en bonne et due forme.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Je crois que oui. Gabriel, veux-tu nous le confirmer?

Cormier, G. : Je vous le confirme, oui.

Recteur et vice-chancelier par intérim : On va apporter la correction. D'autres demandes d'intervention? Alors merci Sénateur Laplante pour la précision. Sénatrice Albert.

Albert : C'était juste une petite coquille de rien du tout à moins que j'ai mal compris son nom, mais à la page 7 le nom de l'évaluateur c'était inscrit Lamoureux, mais je crois que c'est Lamoureux à moins que son nom est vraiment Lamoureux.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Parfait, on va faire la vérification. Merci Hélène. Ça va donc est-ce que vous êtes prêts pour procéder au vote pour l'adoption du procès-verbal avec les modifications mineures

qu'on vient d'y apporter? Si oui, je demande le vote. Oui, c'est proposé par Pandurang Ashrit et appuyé par Jean-François Thibault. Donc Hanane, on peut démarrer le vote. Vous avez dans le volet conversation votre bulletin de vote donc que le procès-verbal soit adopté tel qu'il a été corrigé. Je vous laisse encore quelques instants pour terminer le vote. On peut arrêter le vote. Alors le vote est arrêté, on va afficher les résultats à l'écran dans quelques instants. Alors vous avez à l'écran le résultat du vote pour l'adoption du procès-verbal donc 36 oui et 0 non. Le procès-verbal est donc adopté avec les corrections qui ont été apportées. Merci beaucoup.

7. Affaires découlant du procès-verbal SAC-200306

7.1 Autres

Recteur et vice-chancelier par intérim : Ça nous amène à l'item 7, les affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion. Donc on a au Bureau de direction retenu aucun élément, par contre si vous avez des questions relativement à la dernière réunion, vous pouvez les poser. Donc j'ai une demande d'intervention du Sénateur Dako.

Dako : Merci monsieur le président, j'espère que vous m'entendez bien. En fait c'est juste un petit commentaire juste pour mentionner que pour les éléments affichés, ça serait peut-être important de le grandir comme il faut pour qu'il soit lisible. On voit l'ordre du jour qui apparait, mais c'est à peine visible. C'est juste un petit commentaire.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci, c'est bien noté.

8. Rapport du Comité des programmes

8.1 Modifications à la Passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires

Recteur et vice-chancelier par intérim : Donc ça nous permet de passer à l'item 8 de la réunion d'aujourd'hui, le rapport du Comité des programmes. À l'item 8.1, modifications à la passerelle pour sciences infirmières, infirmières et infirmiers auxiliaires. Alors je vais céder la parole au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Gilles Roy, qui va faire la présentation, mais peut-être en commençant Gilles, je vais peut-être te demander de nous présenter la résolution d'en faire la proposition. J'irai chercher quelqu'un pour appuyer puis ensuite tu pourras faire la présentation comme telle.

VRER : Parfait, merci beaucoup monsieur le président. Donc vous voyez la proposition à l'écran : que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Passerelle menant à la 3^e année du baccalauréat en science infirmière donc pour étudiantes ou étudiants réguliers. J'en fais la proposition, monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Est-ce que quelqu'un veut appuyer? J'ai Nathalie Carrier qui a demandé pour appuyer la résolution. Je vais céder la parole au vice-recteur 30 secondes, mais il y a un sénateur qui me signale par contre qu'il a une difficulté qu'il ne reçoit pas les votes. Donc peut-être je vais prendre juste 30 secondes avant de céder la parole au vice-recteur. Sénateur Coulibaly, vous recevez pas les formulaires ou vous recevez pas les résultats?

Coulibaly : Je ne reçois même pas le formulaire, je l'ai reçu juste pour le premier vote pour l'ordre du jour et je suis dans la section conversation et je ne reçois rien.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Je vais peut-être me tourner vers Hanane voir s'il y a pas une explication.

Ghouili : Oui, s'il-vous-plait descendez dans la conversation. C'est complètement en bas.

Coulibaly : C'est ça, je suis dans la conversation et tout ce que j'ai c'est seulement...

Ghouili : Vers le bas donc ça devrait s'afficher en bas. Est-ce que vous voyez début de vote, c'est ça?

Coulibaly : Tout ce que j'ai reçu dans la section conversation c'est l'élément de vote que vous avez envoyé à 9 h 26 dans la liste, après ça j'ai plus rien.

Ghouili : Est-ce que vous pouvez ouvrir l'écran de Teams en plein écran?

Coulibaly : Oui il est.

Ghouili : En plein écran.

Coulibaly : Oui.

Ghouili : Par la suite, défilez la barre qui est à votre droite, la barre verticale, elle devrait descendre en bas pour voir le reste de la discussion.

Coulibaly : Oui, c'est ce que je fais. Ça s'arrête seulement à celle de 9 h 26, la première que vous avez envoyé dans la barre de défilement.

Ghouili : Okay, donc à votre droite regardez en haut après activité il y a conversation. Cliquez dessus, vous devriez être dans la grande page de conversation.

Coulibaly : À droite.

Ghouili : À votre droite dans l'écran Teams à votre gauche excusez-moi. Après activité il y a conversation, cliquez dessus.

Coulibaly : Oui.

Ghouili : Vous allez voir toute la page de la conversation.

Coulibaly : Okay.

Ghouili : Vous y êtes puisque je crois maintenant c'est fini le vote donc pour la prochaine fois vous pouvez le voir aussi donc vous pouvez juste cliquer le lien et procéder au vote.

Coulibaly : Okay, je vais regarder ça.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord merci. Donc pour le prochain vote Lacina, on s'assurera d'être en contact avec toi pour que tu reçoives bien le formulaire de vote. Je vais céder la parole au vice-recteur, juste avant on me signale avec raison d'ailleurs que dans la proposition il manque une lettre. Donc que le Sénat académique accepte les modifications, le « l » est manquant à la proposition. Donc monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. Donc comme vous le savez sans doute, le Nouveau-Brunswick fait face depuis plusieurs années à une importante pénurie d'infirmières et infirmiers immatriculés et selon les intervenants, le problème ne va que s'aggraver au cours des prochaines années. Donc depuis quelques années, les établissements d'enseignement postsecondaires multiplient les efforts pour trouver des solutions à cette pénurie en développant des stratégies de recrutement. Donc à cet effet-là, l'Université de Moncton offre depuis 2016 une passerelle qui mène à la 3^e année du programme de baccalauréat en science infirmière. Cette passerelle est offerte aux titulaires d'un diplôme collégial d'infirmières auxiliaires du CCNB. Donc en plus de ce diplôme d'études collégiales, il y a des conditions d'admission à la passerelle donc ils doivent être membres en règle de l'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick et avoir deux années d'expérience professionnelle à titre d'infirmière auxiliaire. Donc la passerelle comme telle actuellement est constituée de 9 cours de formation générale, connexe et disciplinaire. Une fois que la passerelle est complétée, l'étudiante ou l'étudiant intègre la 3^e année du programme de bacc en science infirmière. Donc en comparaison avec d'autres programmes de passerelle de ce type offerts par différentes universités, notre programme de passerelle actuel n'est pas très attractif puisqu'il est considérablement plus exigeant en termes des conditions d'admission notamment au niveau de l'expérience de travail et également en termes de nombres de crédits associés au programme. À titre d'exemple, le programme de passerelle de UNB n'exige pas d'expérience pratique et est composé de 18 crédits de formation tandis que notre programme exige deux années d'expérience pratique et 26 crédits de cours. Donc la présente proposition de modification de la passerelle est essentiellement basée sur des modifications des conditions d'admission au programme et une réduction des crédits associés. Donc il s'agit d'une modification à un programme existant qui nous permettra d'avoir une nouvelle passerelle plus courte et plus attrayante qui pourra permettre aux infirmières et infirmiers auxiliaires d'accéder au programme du baccalauréat en science infirmière plus rapidement et ainsi réintégrer le marché du travail comme infirmière et infirmier immatriculé. Vous vous souviendrez peut-être que le programme de passerelle a reçu en novembre dernier un financement spécial de la Province du Nouveau-Brunswick et notre programme de passerelle et celui de UNBSJ. Donc afin d'entamer le processus de modification à la passerelle, l'école réseau de science infirmière a procédé à une analyse comparative de 11 différents programmes donc cette étude a alimenté les réflexions et le travail effectué par l'école qui a résulté dans cette proposition de modification de programme. Donc un résumé de cette analyse ou cette étude comparative se trouve à la fin du document que vous avez entre les mains donc c'est-à-dire à l'annexe 2 à la page 28 du document. Donc les modifications proposées par l'ASI sont bien expliquées aux pages 3 et 4 du document que vous avez donc c'est dans le formulaire CPR-1 énoncé du programme. Donc grosso modo, la proposition soumise par l'ASI se résume aux modifications suivantes : donc la première modification ou le premier group de modifications se situe au niveau des conditions d'admission. Donc au lieu de deux années d'expérience pratique, la nouvelle passerelle exigerait 6 mois d'expérience ou 900 heures donc c'est une réduction dans l'expérience pratique qui est nécessaire pour intégrer le programme. Et la deuxième modification aux conditions d'admission c'est accepter les personnes détenant un permis de pratique, ce qui est le cas déjà, mais sans se limiter uniquement à celles ayant effectué des études au CCNB. Donc ici c'est que la vraie condition d'admission c'est être titulaire d'un permis de pratique dont ces personnes-là ont subi des examens et atteignent un certain niveau de compétence tel qu'il est exigé par la profession. Donc ça c'est le premier bloc de modifications. Le deuxième c'est une réduction dans le nombre de crédits de la passerelle de 26 à 20. Donc pour se faire, on élimine le cours associé à l'OFG-1 donc le Santé 1003, Introduction aux

études universitaires. Donc les personnes qui sont admises à la passerelle ont typiquement deux années d'études collégiales et un certain temps d'expérience pratique donc on juge que ces personnes-là satisfont en grande majorité l'OFG-1. Il y a peut-être une petite exception qui sera reflétée dans une modification de cours par la suite. Et le deuxième c'est éliminer le cours associé à l'OFG-3, Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne. Donc ici également, l'ASI juge que les objectifs de cet OFG sont largement atteints notamment en raison de la nature de l'expérience pratique et professionnelle acquise par les candidates et candidats. Donc ces personnes sont par la nature de leur expérience professionnelle, sensibilisées aux questions et thématiques liées à l'OFG-3. Donc ce sont les personnes qui ont travaillé dans les communautés, dans les milieux hospitaliers, dans les foyers de soin. Ils ont travaillé avec des personnes malades, souffrantes et dans le besoin donc ce sont des gens qui ont en raison de leur adhésion obligatoire à une association professionnelle donc ils ont des responsabilités liées à l'éthique professionnelle. Donc pour être membre de l'association et avoir un permis de pratique, ceci nécessite que la personne ait réussi à l'examen national d'immatriculation. Donc l'examen atteste que la personne possède un certain nombre de compétences associées à la pratique, notamment la pratique professionnelle, la pratique légale, la pratique éthique, la pratique fondamentale et la pratique collaborative donc ces personnes ont l'obligation de respecter un code d'éthique dans lequel des règles de conduite qui touchent différentes responsabilités notamment envers le public, la profession, les collègues et envers soi-même. Il apparaît donc évident que les candidates et candidats à la passerelle en science infirmière possèdent tout ce qu'il faut pour satisfaire l'OFG-3. Et finalement, il y a deux cours de la discipline principale qui sont modifiés, le SINF2653 et le SINF2752 donc il s'agit de modifications mineures au contenu afin comme j'ai mentionné tout à l'heure de reprendre certains éléments qui sont normalement vus dans le cours Santé 1003 et également pour les modifications dans le deuxième cours c'est pour notamment ajuster à la baisse le nombre d'heures associées à la composante clinique. Donc afin d'opérationnaliser ces modifications, l'ASI a préparé la série de formulaires CPR dont le CPR-2 pour la modification de programmes, deux formulaires CPR-5 pour les modifications au cours et le CPR-9 pour la mise à jour du répertoire, et finalement le CPR-11 pour la feuille de route. Donc vous avez tous reçu ces documents. Monsieur le président, je vais m'arrêter ici. S'il y a des questions ou des commentaires, je suis prêt à répondre.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup monsieur le vice-recteur donc j'ouvre la période de discussion. Est-ce qu'il y a des questions pour le vice-recteur? J'ai une première demande d'intervention, la sénatrice Albert, Hélène.

Albert : D'abord je veux peut-être juste situer la nature de mon commentaire parce que la question vise pas du tout l'École de science infirmière puis la proposition qu'elle fait justement pour rester compétitive, je comprends exactement le contexte dans lequel ça s'inscrit. Elle pose plus une question qui nous invite à réfléchir au plan académique à mon avis d'une manière plus large. Je pense pas qu'on va régler ça ce matin, mais je m'en voudrais de pas ramener cette question-là parce qu'elle m'apparaît importante. Ma question est liée à la pente glissante vers une formation plus disciplinaire puis plus technique versus une formation universitaire qui s'appuie sur une solide formation générale dans une université. Je sais qu'il y a des pressions très grandes notamment par les organismes de réglementation canadienne envers les écoles professionnelles dont le travail social, etc. pour justement avoir des formations qui sont beaucoup plus disciplinaires et beaucoup moins basées ou ancrées dans des formations générales. Et donc on voit la manifestation justement par non seulement le deux plus deux, mais en plus dans le plus deux on enlève encore de la formation générale dont le cours de sociologie et pour moi, ça ça m'apparaît vraiment important puis à prendre en compte. Je pense qu'on fait comme d'autres universités et c'est ce qui m'inquiète. J'ai vu dans la documentation du vice-recteur aussi comment les connaissances qu'on pourrait apprendre en sociologie sont compensées par des contenus notamment par la pratique, mais je veux dire faut pas se leurrer, je pense que la pratique elle fait ce qu'elle peut, mais elle fait pas tout. Ça c'est la première chose. La deuxième chose c'est ça, c'est vraiment toute la question de la pression à ce que les disciplines se replient sur elles-mêmes puis qu'on enlève de la formation générale puis je pense que la situation ___ actuelle est l'expression par excellence de l'importance de donner des formations aux infirmières par exemple d'avoir des connaissances générales pour que leur analyse de la situation dépasse finalement l'intervention auprès d'individus en milieux hospitaliers. En tout cas je vais arrêter là, mais franchement pour moi il y a là une pente glissante importante et je profite de l'occasion pour nous inviter à y réfléchir, mais je sais que ça changera pas l'issue de la décision qu'on a aujourd'hui, mais ça m'inquiète.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci. Monsieur le vice-recteur, est-ce que vous voulez répondre?

VRER : Oui, je pourrais quand même dire que je comprends l'inquiétude de la sénatrice Albert. J'aimerais par contre faire un commentaire sur l'atteinte des objectifs de formation générale. Ceux qui étaient présents il y a une quinzaine d'années lorsqu'on a commencé à développer tout notre programme de reconfiguration de programmes puis vous me corrigerez, mais de mémoire, l'idée c'était qu'on pouvait permettre également des expériences étudiantes pour satisfaire certains OFG. Je donne l'exemple suivant, quand j'étais doyen de la Faculté d'ingénierie, on avait déjà reconnu par exemple l'OFG-2 sur l'ouverture, j'oublie le terme exact, sur l'internationalisation à des étudiants qui avaient vécu une expérience en mobilité par exemple. Donc ici pour moi puis je comprends ce que vous dites, mais vu la nature de l'expérience professionnelle que ces personnes-là ont, à mon avis, et je pense c'est l'avis de l'ASI évidemment, que ces personnes-là dans le fond si on regarde l'OFG-3 comme tel, ils ont certainement satisfait. N'oubliez pas que c'est l'initiation à la

responsabilité sociale et citoyenne. Ceci étant dit, je comprends votre intervention Mme Albert et je suis certainement sensible à ça.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci. J'ai une autre demande d'intervention, Julien Massicotte.

Massicotte : Je vais y aller rapidement parce qu'Hélène Albert a sensiblement dit ce que je souhaitais dire. En fait ça concerne l'élimination du cours de sociologie aussi. En lisant les documents, je me disais bon, ce qui m'apparait être la raison fondamentale de l'élimination de ce cours-là c'est de rendre le programme de passerelle plus compétitif. On regarde le tableau à la fin des documents, on remarque qu'à peu près toutes les universités qui ont été retenues pour l'étude de ce programme-là n'offrent pas de cours de sociologie puis on est amené à conclure que pour rendre le programme compétitif, on va enlever nous aussi le cours de sociologie. Ça me semble être la raison apparente du retrait de ce cours-là. D'arriver à posteriori puis dire l'expérience équivaut à un élément de formation universitaire, moi je pense que l'expérience peut être complémentaire, mais de dire que l'équivaut nécessairement chaque expérience est unique et différente. Une formation ou un cours en sociologie ou dans d'autres matières ou disciplines peu importe, est basée sur autre chose que de l'expérience, est basée sur la connaissance, sur des faits, sur un savoir qui a été mis à l'épreuve et la rigueur du processus scientifique. Moi j'ai l'impression que ce qu'on a voulu faire c'est d'avoir un programme qui est plus compétitif, mais est-ce qu'on veut avoir un meilleur programme, c'est peut-être la question qu'il faut se poser d'un point de vue académique et universitaire. Voilà, je m'arrête ici, c'était l'essentiel de mon commentaire.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup. Monsieur le vice-recteur, un commentaire?

VRER : Non, pas pour l'instant, merci.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord merci. J'ai une autre demande d'intervention, monsieur le sénateur Thibault.

Thibault : Bonjour et merci monsieur le président. J'aimerais ça intervenir dans la mesure où je comprends très bien les remarques qui ont été faites par Mme Albert et par M. Massicotte. Je comprends bien le contexte qui a été présenté par le vice-recteur et on a eu l'occasion d'en discuter, j'étais au Comité de programmes également. J'attirerais l'attention sur le fait que c'est pas le cours de sociologie qui est éliminé, c'est le fait d'avoir à satisfaire dans le cadre de ce programme-là l'objectif de formation générale 3 puis quand vous allez voir la liste de l'OFG-3 des cours qui permettent de satisfaire à cet objectif-là, ça donne un contexte complètement différent. C'est loin d'être uniquement le cours de sociologie qui permet de satisfaire à cet objectif-là et dans ce contexte-là je pense qu'effectivement pour des raisons de compétitivité, puis je pense que c'est des raisons qui peuvent être importantes, l'OFG-3 dans ce contexte-là m'apparait satisfait moi aussi. J'ai regardé les documents très très très attentivement puis je voulais juste citer ça, pas faire le glissement vers la perte de sociologie, mais c'est vraiment l'OFG-3 qui est ici écarté ou éliminé ou déplacé parce qu'on considère qu'il y a été satisfait par ailleurs. Merci monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci monsieur le doyen. J'ai une autre demande d'intervention de la sénatrice Albert.

Albert : Je voulais simplement mentionner à moins que je me trompe c'est que j'avais compris que dans le programme actuel, la manière de rencontrer l'OFG-3 était déjà, comme le cours de sociologie était déjà pré-identifié donc c'est pas comme si les étudiants allaient choisir dans la banque, mais c'était déjà un cours qui était identifié et c'est celui-là qu'on a raturé dans la colonne de droite. Alors c'est juste pour ça pour moi c'était vraiment le cours de socio qui était ici visé par l'OFG-3. Et un petit peu à l'instar de ce que le sénateur Massicotte a mentionné par rapport d'une formation collégiale qu'on sait très technique, on sait qu'ils ont pas de formation générale en grande quantité dans les collèges communautaires puis on reste encore dans la disciplinaire. C'est plus la nature de mon commentaire, mais je m'arrête ici.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Parfait, merci beaucoup Hélène. Je vais me tourner vers la directrice de l'école réseau de science infirmière, la sénatrice Harrison qui a demandé la parole.

Harrison : Merci. Je voulais juste peut-être préciser, oui on a comparé les passerelles avec d'autres à travers le pays. M. Roy a parlé vraiment de la pénurie puis de la pression qu'on ressent à produire plus d'infirmières, c'est vraiment un moyen intéressant pour nous autres d'augmenter nos effectifs, mais des fois on ressent comme si que la province pouvait avoir ce qu'elle voudrait, un il y aurait pas de passerelle ou il y aurait une passerelle qui serait identique pour les anglophones puis les francophones peu importe le programme de formation de baccalauréat. Fait que pour nous ça été vraiment important de maintenir notre passerelle, mais d'essayer de la rendre compétitive de la manière qu'on pouvait y arriver. Même avec les changements qu'on propose, on est encore pas aussi compétitif qu'on pourrait l'être, mais c'est au moins un pas dans la bonne direction pour s'assurer que le financement que le gouvernement a décidé de nous fournir, c'était sous condition qu'on essayait de rendre notre passerelle plus compétitive. Je voulais juste ajouter ce complément-là d'information pour vous.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup. Est-ce que j'ai de nouvelles demandes d'intervention? J'ai une demande d'intervention Nené Mamata Bah du campus de Shippagan.

Mamata Bah : Oui, bonjour. Moi je veux me lancer sur un autre sujet. Si je comprends bien, il faut avoir le permis et être au CCNB pour être admis au nouveau programme, mais j'aimerais savoir est-ce qu'il y a des conditions pour les personnes qui viennent de l'étranger ou bien de notre province que le Nouveau-Brunswick par exemple?

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci. Je vais demander peut-être à nouveau au vice-recteur d'expliquer la nature des conditions d'admission pour la passerelle.

VRER : Oui, merci. Donc dans la nouvelle passerelle, dans l'ancienne plutôt, la condition était fallait avoir un diplôme du CCNB. Dans la nouvelle passerelle donc c'est un diplôme d'études collégiales, mais vraiment l'emphase est mis sur le permis de pratique qui était là également pour les étudiants ou les étudiantes qui provenaient du CCNB. Suzanne pourra peut-être en rajouter un peu plus. Pour des gens qui ont des formations comparables qui proviennent de l'extérieur, là ici je suis pas certain que s'appliquerait parce qu'il faut avoir les accréditations professionnelles donc le membership à l'Association provinciale des infirmiers et infirmières auxiliaires et donc peut-être la question de la formation pourrait être réglée, mais j'imagine que c'est au niveau de l'adhésion à cet organisme professionnel-là qui serait un peu plus problématique. Je sais pas si Suzanne peut peut-être en ajouter.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Alors madame la directrice, Suzanne.

Harrison : En effet on se trouvait un peu limitatif dans notre désir d'avoir des étudiants puis on a réalisé par exemple mes collègues à Edmundston, ils ont le Québec qui est juste à côté et dans le passé ils ont eu des étudiants ou des infirmières auxiliaires qui auraient voulu venir suivre la passerelle justement puis la limite était que notre partenariat était avec uniquement le CCNB puis un programme particulier. Fait qu'aussi longtemps qu'une infirmière auxiliaire peut réussir l'examen national d'immatriculation et avoir son permis de pratique au Nouveau-Brunswick, il y a une possibilité que cette personne-là pourrait avoir une admission dans notre passerelle.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup pour la précision. Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention? S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, on va se préparer pour passer au vote donc je pose la question une dernière fois, pas d'autres demandes d'intervention? Alors donc on a une proposition qui a été faite par Gilles Roy appuyée par Nathalie Carrier que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la passerelle menant à la 3^e année du baccalauréat en science infirmière (pour étudiantes ou étudiants réguliers). Alors on va donc démarrer le vote sur la proposition. Alors le bulletin de vote apparaît maintenant sous forme de lien dans le volet conversation donc je vous invite à voter. Professeur Coulibaly, est-ce que vous avez reçu votre bulletin de vote cette fois-ci?

Coulibaly : J'ai toujours le même problème.

?: Est-ce possible de lui transmettre le bulletin de vote par courriel tout simplement?

Recteur et vice-chancelier par intérim : C'est ce que je partais pour vous proposer, je m'étais tourné vers mes collègues qui sont ici. Est-ce que Lacina tu pourrais envoyer ton vote à Janice Comeau s'il-te-plaît par courriel?

Coulibaly : D'accord.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Donc le vote est toujours en cours, mais j'ai Hélène Albert qui a demandé d'intervenir. Hélène, est-ce que c'est sur la procédure parce qu'il faudrait que j'arrête le vote.

Albert : C'est juste pour Lacina. Ça se peut peut-être, j'imagine, je sais pas si ça déjà été vérifié, mais s'il est entré par le web plutôt que par l'application Teams, des fois ça peut peut-être faire des drôles de trucs.

Coulibaly : J'ai pu connecter avec l'application directement. C'est la première fois. J'ai eu plusieurs réunions avec Teams puis ça n'a jamais fait ça. Je reçois dans ma conversation les messages en différé très lentement. Par exemple la dernière c'est celle de 9 h 53 qui a été envoyée par Jean-François Thibault dans conversation.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Lacina, ce qu'on va te proposer c'est d'envoyer ton vote et on va aller le communiquer. On va inscrire ton vote, okay. Lacina, on attend toujours ton vote pour pouvoir arrêter le vote.

Coulibaly : Je l'ai envoyé par courriel à Mme Comeau.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Oui okay, parfait, ça sera pas long. Je reviens à mon analogie de sirop d'érable, c'est fluide, mais ça prend du temps. Soyons patients, merci. D'accord, le vote est enregistré

Lacina. Okay donc fin du vote alors on va afficher le vote à l'écran. Alors vous avez le résultat du vote qui est affiché à l'écran donc c'est 34 oui et 5 non donc la proposition est adoptée. Merci beaucoup. Avant de passer à l'item 8.2, Hanane a aussi une suggestion qui a été faite à l'écran à savoir si on pouvait communiquer directement au sénateur Coulibaly le bulletin de vote donc je vous laisse en traiter.

Ghouli : C'est déjà fait, je l'ai fait avant que Janice vote pour lui, mais c'était à titre de test. Donc maintenant il va essayer le lien via le lien courriel si ça fonctionne, sinon il me revient.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Okay, d'accord.

Coulibaly : Je l'ai reçu via courriel, ça marche.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Okay, parfait. On peut donc continuer.

8.2 Modifications au Calendrier universitaire – Session printemps-été 2021 : Collation des grades

Recteur et vice-chancelier par intérim : Ça nous amène à l'item 8.2 de l'ordre du jour, modifications au calendrier universitaire – session de printemps-été 2021 : collation des grades. Alors je vais céder à nouveau la parole au vice-recteur Roy qui va comme précédemment faire la proposition. Je vais obtenir quelqu'un pour appuyer puis ensuite on aura la discussion. Monsieur le vice-recteur.

VRER : Parfait, merci monsieur le président. Oui j'aimerais apporter la proposition suivante : que le Sénat académique accepte les modifications proposées à la session printemps-été du calendrier universitaire 2020-2021 plus précisément aux dates des cérémonies de collation des grades en 2021. Donc j'en fais la proposition.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup et c'est appuyé par le sénateur Dako. Alors monsieur le vice-recteur, je vous laisse présenter le dossier.

VRER : Oui, merci. Donc comme vous le savez à notre réunion du mois de novembre, nous avons adopté le calendrier pour les prochaines années et aussi une nouvelle politique qui nous permet d'attribuer les dates avec des modalités précises. Il a été soulevé si vous avez regardé le compte-rendu de la dernière rencontre, il avait été soulevé par une sénatrice que la date des collations de grades pour l'année prochaine donc en mai 2021 était quand même très tôt au mois de mai, je pense c'était le 14 et le 15 mai à Shippagan et Edmundston et ensuite le 22 mai à Moncton. Donc ce point-là a été apporté au Comité des programmes. Nous avons étudié la question et ce que nous proposons c'est dans la deuxième page donc à la page 26 du rapport du CPR vous avez le nouveau calendrier universitaire. Donc ce que nous aimerions vous proposer aujourd'hui c'est de décaler d'une semaine les dates des collations de grades au printemps 2021 qui fera en sorte que la cérémonie de remise des grades au campus de Shippagan se ferait le 21 mai. Celle au campus d'Edmundston le lendemain le 22 mai et la cérémonie au campus de Moncton serait la semaine suivante le samedi 29 mai. Donc voilà.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci monsieur le vice-recteur. Est-ce que vous avez des questions par rapport à la modification qui est proposée? Donc il y a aucune demande d'intervention. À ce moment-là on peut donc passer au vote donc une proposition de modification du calendrier universitaire relativement aux dates de cérémonie de collations des grades. C'est proposé par le sénateur Gilles Roy et appuyé par le sénateur Étienne Dako donc on peut passer au vote s'il-vous-plaît. Vous avez à l'écran le formulaire pour voter. J'arrête le vote dans quelques instants. J'arrête le vote et on va afficher les résultats. Alors vous avez à l'écran le résultat du vote donc 39 oui et 0 non. La proposition est donc adoptée. Merci beaucoup alors ça complète la rubrique 8 de l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

9. Rapport du Comité conjoint de la planification

9.1 Déclaration d'engagement envers les peuples autochtones

Recteur et vice-chancelier par intérim : Ça nous amène à la rubrique 9, rapport du Comité conjoint de la planification et plus spécifiquement 9.1, déclaration d'engagement envers les peuples autochtones. Alors je prends peut-être 30 secondes pour vous donner deux éléments de contexte puis ensuite je vais céder la parole à la vice-rectrice du campus d'Edmundston. Aujourd'hui comme Sénat académique, nous sommes saisis d'un document qui est important parce qu'il est en réalité un des derniers éléments dans une démarche symbolique de réconciliation avec les peuples autochtones. Comme université, nous avons adopté la pratique de faire une reconnaissance de territoires ancestraux au début de nos réunions et de nos activités officielles. Par la suite, nous avons pris la décision de faire flotter sur une base permanente le drapeau mik'ma aux campus de Moncton et de Shippagan et le drapeau de la première nation maliseet du Madawaska au campus d'Edmundston. Et aujourd'hui ce qui vous est proposé c'est une déclaration formelle, une déclaration d'engagement qui va déboucher sur une dimension pratique qui est celui de développer un plan d'action. Autres commentaires de mise en contexte, normalement quand il y a des documents qui nous arrivent au Sénat académique, ce sont des documents qui émanent de nos instances. Alors dans ce cas ici le document qui vous est proposé émane du Comité conjoint de la planification, mais le Comité conjoint de la planification a reçu lui-même ce document d'une instance qui est à demi interne à demi externe à l'université, le fruit d'un

travail conjoint entre l'Université de Moncton et des représentants des premières nations. Donc je pense que c'est important de garder ceci à l'esprit et la vice-rectrice du campus d'Edmundston va vous en parler. Donc je vais demander à Madeleine Dubé de vous donner les morceaux de contexte manquant et de vous présenter le document que vous avez devant les yeux, mais avant pour installer la conversation, je vais demander une proposition d'adoption. Il y a une membre du comité dans la salle notamment, je suppose que la sénatrice Albert voudrait probablement proposer l'adoption de la déclaration. Voilà, l'étoile est là. Est-ce que quelqu'un veut appuyer? Donc appuyé par Jean-François Thibault. Jean-François, si vous le permettez, en fait je vois que Pascale Rioux qui était membre du comité est présente également aujourd'hui donc à l'amiable si Jean-François Thibault vous le permettez, on pourrait demander à Pascale Rioux d'appuyer. Merci Jean-François pour la collaboration. Donc je vais céder la parole à Madeleine Dubé qui a présidé le groupe de travail Université de Moncton première nation et qui porte sur la réconciliation. Donc madame la vice-rectrice.

Dubé : Merci monsieur le président, monsieur le recteur, il a beaucoup de chapeaux ce matin. Alors bonjour tout le monde, ça me fait plaisir de vous parler un peu plus spécifiquement de ces déclarations que vous avez pour fins de considération aujourd'hui. Le recteur l'a bien expliqué, c'est un travail qui a été fait conjoint avec les autochtones donc ça c'est vraiment important de le préciser. Pour apporter peut-être encore du contexte également au document comme tel, tout ceci a débuté d'abord et avant tout à une volonté de l'Université de Moncton de répondre aux recommandations ou à certaines recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation. Le recteur et l'équipe de direction et sur son leadership je dois quand même le dire et le redire, a décidé nécessairement de tendre la main aux peuples autochtones de la Province du Nouveau-Brunswick et il faut qu'il soit de partenaire avec nous dans cette démarche. Alors deux comités furent créés, un avec les Mik'ma parce que Moncton et Shippagan, nos deux campus se retrouvent sur les terres non-cédées du peuple mik'ma et également un deuxième comité a été créé avec les Maliseets de la région d'Edmundston parce que le campus d'Edmundston se retrouve sur les terres non-cédées des Maliseets. Donc il y a eu une demande qui a été faite aux grands chefs de ces deux communautés-là pour qu'ils puissent nous faire la recommandation de gens qui puissent les représenter ce qui fut fait et au nom de l'Université de Moncton, le recteur a demandé à la sénatrice Hélène Albert que je salue et aussi Pascale qui était présidente de la FÉECUM également qui a démontré un grand engagement envers la cause. Pour la région d'Edmundston comme telle, je salue certainement notre doyenne d'études qui est Pierrette Fortin, il y a une équipe qui a été formée avec les Maliseets. Donc le fruit du travail qu'on vous présente aujourd'hui c'est vraiment du travail qui a été fait avec les deux communautés autochtones au Nouveau-Brunswick comme telles. Au niveau du document comme tel, peut-être juste brièvement, je sais vous l'avez sous les yeux, vous avez sûrement déjà fait la lecture, on a procédé peut-être dans un premier temps pour le développement de faire un recensement des activités avec les peuples autochtones conjoints ou sur la culture autochtone sur nos campus. Je salue le travail d'Elizabeth Dawes qui a été fait avec les vice-doyens et les doyens, toutes les écoles et les facultés ont été impliquées et ça été quand même très impressionnant de voir tout se faisait sur l'ensemble des campus donc il y a eu beaucoup d'échanges, beaucoup de discussions avec nos partenaires et là on a voulu se mettre dans un contexte pour créer quelle sera l'avenir, qu'est-ce que eux aimeraient voir l'Université de Moncton faire avec eux dans leur développement et leur anticipation. Alors il y a cinq grandes orientations qui ont été développées, la première c'est augmenter les effectifs autochtones. On parle ici bien entendu la population étudiante, personnel enseignant et non-enseignant bien entendu, et d'assurer un cadre de participation aux autochtones du Nouveau-Brunswick à la gouvernance de l'Université de Moncton. Donc il y a un besoin d'être aussi à la table. Deuxième grande orientation c'est d'offrir un milieu d'étude et de vie propice à l'épanouissement des étudiantes et étudiants autochtones et appuyer leur réussite. Se rappeler qu'il y a beaucoup d'étudiantes ou d'étudiants autochtones qui se sont inscrits, ça se trouve être la première génération qui vient à l'université donc c'est important qu'on puisse avoir un regard tout à fait spécial et aussi de l'accompagnement en reconnaissant les certaines particularités. Renforcer la relation des trois campus de l'Université de Moncton avec les autochtones notamment avec les Mik'mas et les Woolastookik et trouver de façon de satisfaire aux besoins qui identifient en enseignement, en recherche, en développement, en création et en engagement communautaire. Donc c'est vraiment ici renforcer nos liens et qu'on comprenne davantage leurs besoins et qu'est-ce que eux aimeraient avoir comme soutien de l'Université de Moncton pour l'avancement de leur communauté. Intégrer le savoir et culture autochtone au programme d'études de l'Université de Moncton et favoriser l'engagement interculturel entre les membres autochtones et les non-autochtones de la communauté universitaire. Il fut démontré qu'on a encore beaucoup de travail à faire à cet égard-là, le besoin a été identifié et ils devraient être partenaires pour arriver à développer cette orientation-là. La cinquième, rehausser la visibilité de la recherche, du développement et de la création menée par ou avec les autochtones dans toutes les disciplines notamment dans les trois axes de développement prioritaires qui sont les études acadiennes et milieux minoritaires, santé et environnement. Alors voilà les cinq grandes orientations avec l'approbation nécessairement du Sénat. Cette déclaration d'engagement va être présentée bien entendu au Sénat académique et on espère qu'en juin lors de la grande célébration de la journée autochtone, qu'il puisse y avoir une célébration quelconque formelle avec la déclaration une signature formelle avec le recteur et le peuple autochtone qui va enclencher nécessairement la poursuite du travail qui va être de développer le plan d'action pour les cinq prochaines années. Donc on entame vraiment dans un travail très collaboratif. Alors une dernière fois, je vous présente la proposition qui est sur la table : que le Sénat académique adopte la déclaration d'engagement envers les peuples autochtones qui consiste à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'action reposant sur les cinq grandes orientations que je viens de vous mentionner. Ceci va permettre la poursuite des choses. Alors merci, je vous cède la parole monsieur le président.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup Mme Dubé. Alors pour que tout le monde comprennent bien la démarche, on a donc jugé qu'il était important que les deux instances de gouvernance de l'Université de Moncton se prononcent sur cette déclaration. Ceci étant une manière très claire aussi de réaffirmer comme université notre engagement à l'égard des peuples autochtones. Donc aujourd'hui, le Sénat est saisi de cette proposition et le Conseil des gouverneurs sera de même lors de sa réunion du mois de juin. Alors j'ouvre la discussion, est-ce que vous avez des questions à poser à Mme Dubé à l'égard de la proposition qui vous est soumise? Alors je laisse quelques instants encore aux gens de réagir s'il y a des questions. Alors s'il y a pas de question, ça veut donc dire qu'on peut enchaîner. Oui, Mathieu Lang.

Lang : Merci monsieur le président. C'est pas une question en fait, c'est plutôt un commentaire pour encourager. Vous avez tout mon soutien à cette démarche, je pense que c'est important peu importe les conditions dans lesquelles on se retrouve tout de suite en situation de crise mondiale, l'enjeu nous préoccupe, mais dans ce point ici est central pour l'avenir de l'Université de Moncton, mais aussi pour l'avenir de notre province dans les communautés, dans l'ensemble des communautés, je pense que ça commence par un geste, un rapprochement, une main tendue puis la main tendue elle est des deux côtés, mais c'est à nous aussi comme institution universitaire à montrer à quel point il faut passer de la parole aux actes. C'est réconciliation, c'est aussi un engagement ferme. Donc moi je m'en cache pas, je vais absolument voter en faveur de cette déclaration d'engagement.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup Mathieu. Donc on est prêt je crois pour passer au vote. Je vais demander à ce que l'on démarre le vote sur une proposition qui a été faite par Hélène Albert et appuyée par Pascale Rioux et qui vous a été lue il y a quelques instants. Donc on peut démarrer le vote. Voilà, vous avez le formulaire de vote. Le vote se poursuit toujours. On peut arrêter le vote. On aura le résultat dans quelques instants. Donc vous avez le résultat du vote à l'écran donc il y a 39 bulletins pour et 0 bulletin contre. Donc merci beaucoup. Je veux dans un premier temps remercier les membres du comité, Madeleine, Hélène et Pascale pour l'excellent travail accompli, mais aussi souligner le fait que c'est une démarche qui est faite de concert avec les premières nations et plus spécifiquement dans le cas pour cette démarche comme telle avec les Mik'mas. Nous avons comme université fait jusqu'à présent d'une certaine manière les choses les plus faciles à faire. C'est assez facile de prendre la décision de lire une déclaration de reconnaissance. C'est assez facile aussi de prendre une décision de faire flotter les drapeaux, mais maintenant avec la déclaration d'engagement qu'on vient d'adopter par contre, là il y a tout un chantier qui s'ouvre devant nous, un chantier qui interpelle notamment beaucoup le secteur académique, les membres du corps professoral, les étudiantes et les étudiants, mais c'est un très beau chantier. Donc je veux dire merci aux membres du comité puis je veux aussi comme Mado l'a fait, remercier Elizabeth Dawes également pour un très beau travail pour répertorier tout ce qu'on fait comme université en matière de recherche et d'enseignement sur les premières nations. Donc la prochaine étape c'est d'amener les membres du Conseil des gouverneurs à se prononcer sur la même résolution. Alors merci beaucoup, ça complète donc l'item 9, le rapport du Comité conjoint.

10. Rapport du recteur et vice-chancelier

Recteur et vice-chancelier par intérim : Ça nous amène à l'item 10, rapport du recteur et vice-chancelier. Je vais tenter d'être plutôt succinct ce matin, mais quand même de repasser un certain nombre d'éléments qui sont importants à mes yeux. Premièrement comme on l'a mentionné précédemment, j'aimerais bien entendu vous parler brièvement du coronavirus, c'est assez difficile à éviter n'est-ce pas, mais je veux aussi vous parler brièvement du volet financier des activités de l'université, vous parler du plan de travail de l'équipe de direction quels sont les éléments qui ont progressé au cours des derniers mois et finalement vous parler de la transition au rectorat. Alors premièrement, le coronavirus. J'ai relu le procès-verbal de la dernière réunion et heureusement on en avait parlé quand même donc à la fin de mon intervention, j'avais précisé que l'Université de Moncton avait une responsabilité institutionnelle à l'égard de l'arrivée possible du coronavirus et que l'équipe de direction allait s'attarder à cette question et à son plan d'intervention. C'était prémonitoire d'une certaine manière parce que depuis la dernière réunion du Sénat académique, je pense qu'il y a eu dans nos vies que le coronavirus ou presque, mais il y avait déjà dans cette formulation-là un élément qui rétrospectivement devrait vous permettre de comprendre tous les gestes qu'on a posés depuis, c'est-à-dire la responsabilité institutionnelle que l'on a face à nos employés, face à nos étudiantes et à nos étudiants. Et depuis le début de cette terrible saga, c'est ça je pense qui a éclairé et guidé, du moins je l'espère, chacune de nos interventions. Alors donc pour mémoire et pour les dossiers du Sénat académique depuis le 13 mars dernier, les activités de l'Université de Moncton ont été perturbées et par la suite interrompues en raison du nouveau coronavirus, la COVID-19, donc ça nous a amenés ce nouveau coronavirus à devoir suspendre nos cours en salle de classe le 13 mars. Le 16 mars le gouvernement du Nouveau-Brunswick a réduit ses activités au niveau de services essentiels et le 19 mars, ce même gouvernement a déclaré l'état d'urgence. Alors nous comme université dès le départ on a pris la décision de terminer le semestre d'hiver à distance en donnant une pause de deux semaines entre la suspension des cours qui est intervenue à la mi-mars et la reprise des cours à la toute fin du mois de mars ce qui fait donc comme vous le savez, le semestre d'hiver s'est terminé à distance et il en a été le cas également pour la période des examens. Alors moi je veux profiter aujourd'hui de mon intervention pour remercier très sincèrement tous les membres de la communauté universitaire. Je veux souligner notamment le rôle et le travail incroyable qui a été fait par les membres du corps professoral qui en très peu de temps et tout en ayant également à négocier les bouleversements de la vie personnelle, les

enfants à la maison, le transfert de son milieu de travail dans son milieu de vie etc., etc. donc d'avoir pu en dedans de deux semaines de faire ce virage-là vers un enseignement à distance et d'avoir pu assurer une fin de semestre pour nos étudiantes et nos étudiants en ayant toujours à l'esprit la qualité de l'enseignement. Je veux aussi saluer la résilience de nos étudiantes et de nos étudiants qui a été assez remarquable. Je sais que dans les dernières semaines puis notamment celles qui ont découlé de l'annonce du 13 mars de la suspension des cours en présentiel, je sais que ça l'a été une source d'anxiété notamment pour nos étudiantes et nos étudiants, mais je veux aussi saluer leur résilience. Et je suis particulièrement heureux de voir jusqu'à quel point durant cette période difficile on a réussi à garder de très bonnes communications avec nos étudiantes et nos étudiants et à prendre aussi des décisions qui étaient attendues et qui ont fait en sorte de faire diminuer le niveau d'anxiété. Je profite de l'occasion de la présence autour de cette table maintenant à titre de sénatrice de l'ancienne présidente de la FÉÉCUM, Pascale Rioux, je dois dire notamment que la collaboration de Pascale a été excellente puis on a beaucoup échangé durant ces périodes plus difficiles. Je veux aussi remercier tous les membres du personnel de l'université. Je pense que c'est important nous comme Sénat académique que nous réalisons que pour pouvoir continuer nos activités académiques, on a vraiment besoin d'un soutien administratif, d'un soutien aux terrains et bâtiments, d'un soutien technologique et toutes les équipes des trois campus de l'Université de Moncton se sont mobilisés de manière incroyable pour s'assurer qu'on ait les outils technologiques pour faire l'enseignement à distance, pour s'assurer qu'on soit payé au moment où il fallait qu'on soit payé, pour s'assurer que les demandes de remboursement puissent continuer, les dossiers de ressources humaines puissent continuer. Donc je voudrais au nom des membres du Sénat académique remercier tous les membres de la communauté universitaire qui ont vraiment fait un travail exceptionnel. Je m'en voudrais aussi de ne pas le dire, vous me permettrez de le faire, je voudrais notamment souligner le travail des membres de l'équipe de direction de l'Université de Moncton. Donc les vice-recteurs, la secrétaire générale, les invités qui ont participé aussi aux travaux de l'équipe de direction, que ce soit du côté du vice-rectorat à l'enseignement des communications ou de la direction des partenariats, ces personnes ont mis un nombre incalculable d'heures pour piloter l'université durant cette période. Au total c'est plus d'une trentaine de réunions de l'équipe décisionnelle qui ont eu lieu depuis le déclenchement de la crise et les réunions ce sont des réunions généralement de deux heures, de deux à trois heures chacune donc ça vous donne une idée du temps qui a été consacré. Donc un merci général à tout le monde. Maintenant le semestre s'est terminé, nous sommes rendus au mois de mai. À ce temps ici de l'année, nous devrions être en train de préparer les célébrations pour nos diplômés. Malheureusement l'université a dû annuler ses cérémonies de collation des grades de ce printemps. Nous avons commencé à réfléchir à la possibilité d'organiser des cérémonies de collation des grades à l'automne. Malheureusement, les directives provinciales interdisant les rassemblements de grands nombres ont aussi fait que ces rassemblements-là, cette planification-là a été mise sur la glace pour l'instant. On est donc rendu au mois de mai et c'est déjà le temps de se tourner vers la prochaine année universitaire puis malheureusement la prochaine année universitaire au moment où on se parle elle est encore faite d'incertitude. Comme vous pouvez le voir parce qu'il y a eu plusieurs articles de médias au cours des dernières semaines et plus particulièrement des derniers jours à cet égard, il y a beaucoup d'incertitude quant à la capacité des universités, des établissements postsecondaires de reprendre complètement à la normale leurs activités en présentiel à l'automne. Il y a de plus en plus un consensus qui semble s'installer au sein du monde postsecondaire que ce sera pas possible, qu'il faudra plutôt avoir une capacité d'offre de cours à distance dans un modèle peut-être hybride. Donc à cette étape ici il y a encore beaucoup d'incertitude à cet égard-là. Alors je veux vous rassurer aujourd'hui il y a un travail de planification qui est en train d'être fait qui est piloté par le vice-recteur en enseignement et à la recherche qui pourra vous en parler d'ailleurs si vous avez des questions, je pourrai faire un accroc à la procédure compte tenu du caractère exceptionnel puis permettre à Gilles de vous en parler brièvement. Donc je pense que comme université, comme institution même si on continue à croire puis à privilégier dans un mode de formation en présentiel, je pense qu'on doit aussi planifier avec beaucoup de rigueur un nouveau monde où pour le semestre d'automne, notre enseignement devra se faire à distance en partie ou même en totalité si il y a une deuxième vague comme on semble vouloir le dire. Je pourrais parler très longuement du dossier de la COVID-19, mais pour l'essentiel, je vous demande de retenir cette notion de remerciement dans un contexte d'un défi qu'on aurait jamais soupçonné qui pourrait atteindre cette ampleur-là. Je vous demande de retenir aussi qu'il est déjà temps de planifier de manière très méthodique et avec un certain empressement en fait, planifier pour l'automne et l'hiver prochain. Donc ça c'est le premier élément, le coronavirus. Je veux vous parler deuxièmement de la dimension financière. J'en avais parlé lors de ma dernière intervention. L'Université de Moncton dans son contexte normal était déjà aux prises avec des défis financiers qui étaient en train de devenir significatifs. Le coronavirus, la suspension de nos formations en présentiel, la fermeture par la suite de nos installations a eu aussi des impacts budgétaires importants. À titre d'exemple on a dû annuler pour cet été les camps qui étaient prévus sur les campus donc ça il y a une perte de revenus importante de ce point de vue-là. Et quand on se tourne vers l'avenir, il y a des zones d'incertitude, il y a des facteurs de risque financiers importants. Les frontières internationales à titre d'exemple, est-ce qu'elles seront ouvertes pour permettre aux étudiantes et étudiants internationaux de fréquenter l'Université de Moncton en présentiel au mois de septembre prochain. Les frontières interprovinciales, actuellement elles sont encore fermées. Est-ce que les étudiants qui nous viennent des autres provinces auront la possibilité de franchir les frontières interprovinciales pour venir à l'Université de Moncton dans ses trois campus. On nous indique que oui qu'il y aura de la flexibilité, mais pour l'instant ça reste un facteur d'incertitude. Les exigences que l'on doit et que l'on devra respecter en matière de santé publique, si vous consultez la documentation qui est produite par la Province du Nouveau-Brunswick, ce qu'on dit essentiellement c'est qu'il faudra garder plusieurs mesures en place jusqu'à la phase verte, la phase où il y aura un vaccin. Alors ceci implique notamment des contraintes comme celle par exemple de s'assurer que l'on respecte la distanciation physique qui est requise

soit celle de deux mètres. Ça veut dire concrètement puis on a fait les tests dans nos différents campus dans une salle de classe qui peut accueillir normalement jusqu'à cent personnes, on se retrouve peut-être avec une capacité de 25 personnes dans cette salle de classe-là. Donc ça vous donne un aperçu du défi logistique de faire revenir des étudiants dans nos campus et dans nos salles de classe. Donc il y a toutes sortes de facteurs de risque qui sont en train de s'installer du point de vue budgétaire pour la prochaine année. Quelles seront nos inscriptions. Est-ce qu'on aura notamment une diminution des inscriptions internationales, des nouvelles inscriptions tout particulièrement parce qu'il y a pas beaucoup de traitement de dossiers de visas qui se fait tout de suite. Diminution des inscriptions canadiennes. Même à l'échelle du Nouveau-Brunswick est-ce qu'il y aura des étudiants qui choisiront de prendre une année de pause. C'est des échos qu'on entend dans différentes universités. Donc il y a un risque important du point de vue des inscriptions. On a aussi un risque du point de vue de nos entreprises auxiliaires. Le taux d'occupation de nos résidences par exemple, la possibilité d'utiliser ou non nos infrastructures sportives qui génèrent des revenus de par la location. Risques par rapport au régime de retraite. On sait que les marchés ont été durement touchés au mois de mars, il y a eu une reprise depuis, mais le risque demeure entier. Donc tous ces éléments de risques-là ont amené la direction de l'Université de Moncton à recommander à la gouvernance de reporter dans un premier temps l'adoption du budget du mois d'avril au mois de juin. Et dans un deuxième temps, compte tenu du fait que les facteurs de risque demeureraient entiers, en réalité ce qui a été recommandé c'est de reporter l'adoption du budget jusqu'au mois de septembre prochain. Alors cette recommandation elle a été acceptée par le comité de finance de l'université. Elle sera transmise au comité exécutif qui fixe l'ordre du jour de la réunion du Conseil des gouverneurs et elle sera amenée au Conseil des gouverneurs du mois de juin. Ça veut donc dire que jusqu'à la fin du mois de septembre prochain, l'université va continuer à fonctionner avec des mandats spécifiques, mais le budget comme tel sera adopté à l'automne au mois de septembre 2020 et ce sera exceptionnellement un budget qui portera sur plus d'une année qui ira du mois de septembre 2020 jusqu'au mois d'avril 2022. C'est un geste qui est important. L'Université de Moncton est pas le seul établissement à avoir pris une décision comme celle-là. Les universités sœurs, L'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université St. Thomas ont pris la même décision compte tenu du fait qu'actuellement, il est pratiquement impossible de préparer un budget en pouvant mettre des chiffres qui sont assez solides du point de vue des revenus en particulier. Si vous surveillez également le monde des affaires, vous constaterez qu'il y a plusieurs entreprises qui ont fait la même chose, qui mettent plus de prévisions à long terme tellement l'environnement est changeant. Donc c'est le défi du point de vue budgétaire, le budget de l'université sera juste adopté au mois de septembre prochain. Et il faut s'attendre à un budget qui va présenter un bon nombre de défis et plus particulièrement du point de vue des revenus, mais aussi du point de vue des dépenses parce qu'il y aura peut-être des coûts additionnels qu'on est pas encore en mesure d'apprécier jusqu'à présent, mais qui vont venir compliquer les choses du point de vue budgétaire. Donc on a un défi sanitaire tout de suite qui est lié au coronavirus, un défi de santé publique, mais la répercussion sur des organisations comme la nôtre c'est aussi un défi budgétaire. À cet égard-là, vous pouvez bien vous l'imaginer, on est en contact de temps à autre avec le Ministère de l'éducation postsecondaire, les quatre universités publiques de la province ont plaidé encore la semaine dernière, vendredi dernier dans une rencontre avec le sous-ministre et on l'avait fait précédemment dans une rencontre avec le ministre aussi, ont plaidé pour un soutien accru, ont plaidé pour un appui de la part du gouvernement pour nous permettre de passer à travers cette crise. Jusqu'à présent, les indications que l'on a c'est qu'il y aura pas de nouveau financement de disponible pour les universités. Dans la même veine, il y a beaucoup de travail de lobbying qui se fait à l'échelle canadienne à travers Universités Canada où on plaide également auprès du gouvernement fédéral pour que les universités puissent être compensées pour les manques à gagner notamment du point de vue du recrutement des étudiants internationaux. Toutes les universités sont dans la même situation. Je pense que collectivement à l'échelle canadienne, on veut que le Canada demeure une destination attractive pour les étudiantes et les étudiants internationaux donc c'est important de garder notre momentum d'où un argument présenté au gouvernement fédéral. Les universités à travers Universités Canada militent également pour que leurs établissements soient admissibles aux différents programmes de subventions fédérales des organisations, notamment la subvention salariale. Et finalement en se tournant vers l'avenir à travers Universités Canada bien les universités anticipent aussi qu'éventuellement il y aura peut-être un programme d'infrastructure qui sera lancé par le gouvernement fédéral. Ce qu'on souhaite c'est que ce soit un programme d'infrastructure flexible qui nous permet la mise à niveau de nos installations, de les rendre plus vertes, de les rendre plus efficaces d'un point de vue environnemental pour réduire éventuellement également nos coûts donc on souhaite pas s'engager dans un programme de construction de nouvelles infrastructures. Donc il y a deux demandes actuellement, il y a une demande auprès du gouvernement provincial puis il y a une demande auprès du gouvernement fédéral à l'échelle canadienne pour que les universités reçoivent de l'appui des gouvernements. Alors je vous invite pour ceux d'entre vous qui sont rattachés à d'autres organisations de la communauté universitaire, associations professorales, associations étudiantes, à poursuivre aussi cet agenda d'explication auprès des instances politiques pour montrer que dans un contexte comme celui que l'on vit, il y a vraiment une valeur importante aux universités dans les activités de recherche, dans la formation de la main-d'œuvre et dans l'éducation à la citoyenneté également qui sont des éléments très importants pour la santé plus globalement et pas simplement la santé au sens restreint du terme, mais pour la santé y compris la santé démocratique et la santé économique de notre pays et de notre province. Je vais aller plus rapidement sur deux derniers éléments puis je prendrai des questions, bien entendu. Donc le plan de travail de l'équipe de direction. Avec les événements qui ont été vécus, ça un peu déplacé le focus. Ce qu'on avait espéré comme équipe de direction c'est de faire atterrir différents processus de planification qui est important à nos yeux pour asseoir ensuite un travail de développement de plan d'action. Donc ça ce travail-là s'est poursuivi. On espère pouvoir présenter le résultat au Conseil des gouverneurs du mois de juin donc comme je l'avais évoqué au dernier Conseil des

gouverneurs, développement philanthropique, un plan intégré pour le développement philanthropique pour les prochaines années. Par contre il est déjà clair que l'année un de ce plan-là ça sera pas 2020-2021, il faudra repousser dans le temps. Réconciliation avec les peuples autochtones, merci, décision importante aujourd'hui. Cybersécurité qui est un chantier dont on a pas parlé ici au Sénat académique qui est un chantier extrêmement crucial pour l'Université de Moncton pour préserver l'intégrité de l'établissement donc il y a un rapport qui a été fait par un comité qui était piloté par le vice-recteur du campus de Shippagan, Sid-Ahmed Selouani, qui sera déposé au Conseil des gouverneurs du mois de juin et qui présente vraiment une feuille de route à l'université pour mieux se prémunir et se protéger en matière de cybersécurité. Un dernier chantier également qui progresse bien c'est le chantier du référentiel sur l'expérience étudiante. On a engagé en 2019-2020 une démarche de consultation de nos étudiantes et étudiants qui était copilotée par les communications et les services aux étudiants, la gestion stratégique de l'effectif étudiant, donc à l'automne il y a eu des groupes focus qui ont permis de bâtir des thématiques et d'identifier des éléments sur lesquels on voudrait aller chercher l'opinion d'un plus grand nombre d'étudiants. Il y a eu un sondage qui a été réalisé cet hier, il y a près de mille étudiantes et étudiants des trois campus qui ont répondu à ce sondage-là et on vient tout juste dans les derniers jours recevoir l'analyse de ces résultats-là. Donc cette réflexion-là elle sera partagée dans un premier temps aux membres du comité qui ont piloté cette démarche-là puis ensuite on verra qu'est-ce qu'on peut faire pour alimenter la réflexion à l'échelle de l'université pour faire en sorte qu'on agisse aux bons endroits pour s'assurer que nos étudiantes et nos étudiants soient de fiers ambassadeurs de l'Université de Moncton, soient heureux de la qualité de la formation qu'ils ont reçu ici. Je termine sur la question de la transition au rectorat. Donc M. Prud'homme sera en poste le 1^{er} juillet, il sera associé aux activités de l'Université de Moncton à partir du 13 juin, il sera au Conseil des gouverneurs du 13 juin notamment. Entre temps, moi je suis en contact étroit avec lui, je lui ai préparé un programme de formation qui a l'apparence d'un plan de cours en fait et mon objectif c'est de faire en sorte qu'au moment de son arrivée ici au campus à la mi-juin, qu'il soit déjà prêt pour engager des rencontres, prendre contact avec des membres de la communauté universitaire et aborder des dossiers plus spécifiques. Donc c'est une transition qui se déroule très bien, je vous amène ses salutations, il a bien hâte de se retrouver parmi vous pour prendre la direction de l'Université de Moncton. Alors voilà, je m'excuse d'avoir été plutôt long ce matin, mais voilà les éléments que je voulais apporter à votre attention. Donc comme à l'habitude, je vais prendre quelques questions avant que l'on continue à progresser dans l'ordre du jour de la réunion de ce matin. Donc est-ce qu'il y a des demandes d'intervention? Alors je vois que vous êtes généreux ce matin, vous avez décidé de m'épargner le supplice de la goutte. Monsieur le sénateur Dako, je vous cède la parole.

Dako : Merci monsieur le président. En tout cas merci infiniment, je crois que vous avez bien développé tous les points. Ça valait la peine de nous donner un peu un briefing total pour l'ensemble. Évidemment comme vous l'avez dit, il y a beaucoup d'incertitude, mais je voulais juste revenir sur certains petits éléments si vous le permettez. Mon premier élément, je crois que la session de l'examen ou le cours à distance du point de vue plus général je crois que ça s'est super bien passé. La partie qui m'a le plus inquiété un petit peu, mais je crois que c'est assez exceptionnel, réponse exceptionnelle, c'est la période d'examen où on nous demandait d'ouvrir les examens pour 24 heures. Cette partie-là je crois qu'on aurait pu l'organiser autrement parce que la première demande qui a été envoyée expliquait qu'il fallait donner des heures supplémentaires pour que les étudiants puissent le faire et je crois que comme enseignants, on était tous ouverts à cela parce que la réussite de nos étudiants nous tenait à cœur, mais donner jusqu'à 24 heures, personnellement je trouvais que c'était un peu beaucoup trop à ce niveau-là, mais il fallait finir l'année en beauté alors je crois qu'on l'a fait. Ceci est un commentaire. J'ai quelques petites questions pour ce qui est de la cérémonie de collation des grades. Si j'ai bien compris, est-ce que vous avez mentionné que la cérémonie des grades qui devait avoir lieu au mois de mai qui a été poussée et finalement annulée vous l'aviez considérée pour septembre, mais vous l'avez annulée. Moi j'estime que la cérémonie de grades est un événement important à l'université surtout pour nos étudiants et étant donné qu'on avait autrefois deux périodes de cérémonies de grades, moi je crois qu'on aurait pu peut-être envisager la deuxième période qu'on a annulée, on aurait peut-être pu envisager ou mettre cela au cas où la situation s'améliorait. Ça c'est juste alors est-ce que vous avez vraiment l'intention de l'annuler complètement ou ce que j'ai compris ça été annulé, ça c'est ma première question. Un deuxième concernant le M.B.S. que nous avons reçu du vice-recteur en administration et ressources humaines, le M.B.S. qu'on avait reçu mentionnait que les employés qui avaient un contrat d'emploi, ce contrat d'emploi s'arrêterait fin juin et si on veut renouveler, faut vraiment justifier les raisons pour le renouvellement. C'est une très bonne décision par les temps qui courent, mais mon inquiétude est qu'on risque de perdre certains employés importants si jamais ils trouvent des emplois ailleurs et on risque de se retrouver dans une crise un peu plus dure, un peu plus difficile à gérer plus tard. Je me demandais est-ce que cette décision-là, est-ce que le vice-recteur prévoit quand même une flexibilité pour que la plupart de ses employés qui sont à contrat puissent rentrer plus facilement parce que la justification qu'on nous demande, c'est quasiment comme si on nous demandait de faire une thèse avec, j'estime que ça peut devenir difficile à gérer de ce côté-là. Alors est-ce qu'il y a une possibilité du côté du vice-rectorat _____. Et finalement une dernière question c'est vous avez parlé des subventions salariales et ce volet je l'ai pas bien saisi dans votre demande que vous avez fait au gouvernement fédéral et gouvernement fédéral, vous avez parlé de subventions salariales. Est-ce que vous pourriez revenir légèrement là-dessus pour qu'on comprenne un peu mieux ce côté-là. Voilà, c'était juste quelques questions que j'avais.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord. Merci monsieur le sénateur Dako. Donc je vais peut-être répondre brièvement à certaines questions et je vais peut-être passer la parole à d'autres personnes pour compléter les réponses. Brièvement premièrement pour ce qui est de la subvention salariale, en réalité c'est

qu'il y a des organisations actuellement à titre d'exemple les compagnies aériennes qui ont reçu des subventions salariales de la part du gouvernement provincial pour garder à l'emploi l'ensemble ou une bonne partie des membres de leur personnel même si dans certains cas les tâches sont inexistantes ou du moins largement réduites. Alors à titre d'exemple, actuellement comme université on a gardé tout le monde à l'emploi. Maintenant les pavillons sont fermés, il y a personne dans nos édifices. Si le mode de confinement doit se continuer sur une longue période, on devra réfléchir à qu'est-ce qui va se passer par la suite et c'est dans ce contexte-là que les subventions que le gouvernement fédéral a mis à la disposition des entreprises, des organisations aurait pu être utile aussi pour les universités. Cette demande-là elle est présentée par l'ensemble des universités canadiennes et malheureusement dans certaines universités il y a eu à cet égard-là des mises à pied. Concernant la collation des grades, la secrétaire générale pourra peut-être ajouter, vous dire qu'est-ce qu'on essaie de faire pour compenser un peu, mais essentiellement l'élément clé ici qu'il faut comprendre c'est que la Province du Nouveau-Brunswick a déjà statué que jusqu'au 31 décembre, il y a pas de grands rassemblements qui peuvent avoir lieu au Nouveau-Brunswick alors cérémonie de collation des grades, c'est une cérémonie qui par définition est un grand rassemblement donc c'est la raison pour laquelle on a cessé notre travail de planification pour une cérémonie à l'automne. Par contre pour ce qui est du mois de mai, je pense qu'on essaie d'avoir une communication différente. Je peux demander à la secrétaire générale peut-être de vous en parler brièvement si vous le voulez.

Secrétaire générale : Oui alors pour des précisions au niveau de l'envoi comme tel, on a prévu un envoi un peu différent, un envoi qui serait un peu plus beau, le diplôme comme tel avec les armoiries de l'université aussi avec un message de la chancière, un message du recteur, un message des vice-recteurs pour les envois dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. Aussi avec un certificat cadeau d'une valeur de 20 dollars pour tous les finissants qui sera inclus dans la trousse d'envoi et le montage j'ai fait avec l'aide d'une graphiste et l'envoi sera quand même assez beau comme tel sur du beau papier avec une enveloppe blanche, etc. Alors on a mis un petit peu plus de temps à monter l'envoi comme tel et les diplômes seront envoyés dans la première semaine de juin voire disons dans les dix premiers jours de juin pour les trois campus. Alors on travaille là-dessus avec le service des communications avec les gens dans les trois campus. C'est différent, on est dans un temps différent, mais on a tenté de faire quelque chose de très bien pour la cohorte et l'an prochain, tous les finissants-finissantes de la cohorte 2020 seront invités à participer aux collations des grades qui seront organisées dans les campus. Alors c'est ça nos plans pour la cohorte 2020.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci Lynne. Alors je vais maintenant me tourner vers la troisième composante de la question qui était la note de service du vice-recteur et le moratoire quant au renouvellement de contrat sauf cette constance justifiée. Alors vous comprendrez que cette décision elle a pas été prise non plus à la légère, elle a été prise avec un souci de ne pas engager à trop long terme les ressources de l'université dans un contexte où à ce moment-là on a encore toujours pas beaucoup d'information par rapport à quelle sera notre situation financière dans les prochains mois. Et à cet égard-là comme je le mentionnais tout à l'heure, on va commencer à voir un peu plus clair dans les prochaines semaines au fur et à mesure qu'on va progresser dans la planification de ce que pourra avoir l'air le semestre d'automne et peut-être le semestre d'hiver aussi. Est-ce qu'il y a des nouveaux besoins qui vont surgir dans ce contexte-là, dans un contexte où on devra peut-être donner plus de cours à distance, est-ce qu'il faudra faire une réallocation de ressources. Donc l'idée à la base c'était de se garder toutes les marges de manœuvre possibles. Par contre ceci étant dit, on est tous conscient qu'on a des personnes qui sont avec nous depuis déjà un bout de temps et qu'on a besoin assez rapidement de leur donner une nouvelle rassurante, on l'espère, parce que c'est pour ça qu'on a également indiqué que ces décisions-là interviendraient au début du mois de juin. Je vais peut-être me tourner vers le vice-recteur Roy, je sais que le vice-recteur Robichaud est pas là ce matin, il avait une obligation incontournable, mais Gilles est-ce que tu voudrais ajouter quelque chose?

VRER : Merci monsieur le président. Non, je pense vous avez vraiment bien résumé l'état de la situation puis c'est certainement des questions sur lesquelles faudra se pencher au courant des prochaines semaines. Donc il y a toute cette planification-là qui est en train de se faire également donc effectivement, on aura des décisions, des choix en tenant compte des paramètres financiers qui vont se dessiner dans les prochaines semaines.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci. J'ai deux autres demandes d'intervention donc la sénatrice Surette.

Surette : Oui bonjour. Merci beaucoup monsieur le recteur pour un rapport très éclairant puis merci à toute l'équipe de direction et à la RVD pour le travail d'arrache-pied et soutenu qui a été fait dans les dernières semaines pour nous mener à travers cette situation exceptionnelle. J'aimerais soulever la question de la recherche scientifique. Je pense que ce sera vraiment important dans les prochaines phases, je suis contente de voir qu'on est rendu à la phase 2 du déconfinement puis qu'on va pouvoir voir certaines de nos activités reprendre, mais la recherche scientifique a beaucoup souffert dans toute cette crise-là. On a des expériences de laboratoire où est-ce que quand il y a pas de suivi et qu'il y a pas de démarches, c'est pas juste de maintenir les souris en vie, mais c'est bien de faire les expériences à des temps opportuns. Il y a un excellent article qui vient de sortir sur le site de Radio-Canada Acadie où est-ce qu'on a de nos chercheurs qui font état des difficultés qu'ils vont avoir. Je pense prendre en compte dans toute la reprise le fait que cette recherche-là va nécessairement être retardée, qu'il y a des chercheurs qui ont perdu des mois de données que pour certains ça va prendre des années vraiment à reprendre le fil. Quand on parle de recherche sur le terrain,

notre collègue qui travaille en Arctique va avoir deux ans de données perdues sur un suivi, il y en a un qui se faisait depuis plusieurs années, ça des répercussions très importantes. Donc je pense que tout ça a besoin d'être pris en compte aussi. Je sais que quand on mène une gestion de crise puis qu'on est dans les médias on a fait beaucoup d'efforts au niveau du 1^{er} cycle, mais je pense qu'il faudra se tourner à comment on gère tous les défis que ça mène pour nos étudiants qui sont aux cycles supérieurs qu'il y en a certains qui ont perdu des mois de données et donc ils vont avoir des retards importants, qu'est-ce que ça fait sur nos subventions aussi et sur la possibilité d'aller en chercher d'autres. Je pense que dans les activités essentielles qu'on définit à l'université de pouvoir bien maintenir nos activités de recherche puis les prioriser, je pense que c'est important pour la notoriété de notre institution. Donc je voulais juste soulever ce point particulier.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup madame la sénatrice, c'est un excellent commentaire. Je dois vous dire que dans l'actuelle phase de rétablissement des activités, c'est en fait la recherche qui est la priorité des priorités. C'est pas le retour dans les édifices des services administratifs à titre d'exemple parce qu'on est bien conscient qu'il y a tout de suite un impact très net pour nos chercheurs, pour nos étudiants aussi aux cycles supérieurs, c'est leur incapacité d'avoir accès à leur laboratoire de recherche. Donc c'est pour ça qu'on va étudier aussi très très rapidement les demandes de réouverture des laboratoires de recherche, appuyer comme on l'a demandé par contre sur un plan opérationnel – je m'excuse j'ai mon téléphone qui sonne, quelque chose qu'il faut pas faire en réunion. Donc sur un plan opérationnel, je pense qu'on a aussi besoin parce qu'il y a des exigences très spécifiques à respecter donc c'est la priorité des priorités pour les prochains jours donc le rétablissement des activités de recherche. Et j'en profite parce que Céline tu l'as souligné, j'ai eu l'occasion d'entendre ce matin notamment l'excellent reportage concernant la recherche du sénateur Lecompte, professeur Lecompte à Radio-Canada donc si vous avez pas eu l'occasion de l'entendre, allez-y, vous allez bien pouvoir mesurer qu'est-ce que ça l'a comme impact dans le parcours d'un chercheur. Demande d'intervention suivante, Lise Savoie.

Savoie : Bonjour monsieur le président, monsieur le recteur. En fait j'ai deux questions et c'est dans ce qui s'en vient pour l'année prochaine et je voulais un petit peu ramener ce que moi mes collègues me disent, mon équipe à l'École de travail social, mais aussi ce qu'on appelle nous la gang des troisièmes à Taillon. Ce que j'entends et les craintes qu'ils ont c'est okay, on est prêt à enseigner à distance en septembre ou même l'année prochaine, mais à quel moment allons-nous le savoir parce que pour nous ça suppose de changer nos plans de cours ou changer les types d'évaluation alors c'est mieux tôt que tard dans cette perspective-là pour pouvoir s'adapter à cette nouvelle forme d'enseignement-là. Si je prends les cours en travail social par exemple ou en criminologie, c'est des classes de 50-60 étudiants, on sait très bien qu'on pourra pas respecter la distanciation physique comme ça nous est imposé. Donc ça c'est une question qui me revient toujours de la part de mes collègues et l'autre question aussi est-ce qu'ils vont nous former, nous aider. Quel soutien allons-nous avoir dans cette nouvelle forme-là d'enseignement. On sait qu'on a un soutien très très très fort de notre décanat et qu'ils sont très présents auprès de nous, mais c'est quand même une inquiétude qui est soulevée par mes collègues de la gang du troisième à Taillon.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup. Ce sont aussi d'excellentes questions. Je vais risquer un premier élément de réponse puis Gilles Roy pourra intervenir par la suite, bien entendu. Je pense qu'on a tous un peu ces craintes-là et je vous dirais que les étudiants eux-mêmes les ont aussi. Par contre ce sont des craintes qui sont dans le cas des étudiants à titre d'exemple, ce sont des craintes qui sont un peu pondérées. Je prends 30 secondes pour vous parler un petit peu d'une enquête qui a été commanditée par Universités Canada à l'échelle canadienne qui a été réalisée la semaine passée auprès d'étudiants et de parents. On a notamment demandé comment envisagiez-vous le semestre d'automne et la plupart des étudiants ont répondu on envisage probablement ce semestre-là comme étant un semestre d'enseignement à distance. D'accord, ça c'est le premier élément. Deuxième élément, vous avez vécu de la formation de l'enseignement à distance pour finir votre semestre, est-ce que ça bien été. La réponse c'est généralement oui, mais on reconnaît qu'il y a des difficultés, mais ce qui a été intéressant du sondage qui a été fait c'est aussi que les étudiants disent à tout prendre quand j'examine les risques liés à ma santé notamment même si je suis pas un partisan total ou fini de la formation à distance, j'aimerais mieux avoir de la formation à distance parce que je crains beaucoup par rapport aux conditions sanitaires qui règneront dans les universités où j'aurai à aller. Et puis là quand on demande d'identifier des facteurs de risque, on parle des amphithéâtres avec un grand nombre de personnes, on parle des activités sociales, on parle des résidences également, on parle de choses comme celles-là. Donc j'invoque ces éléments-là parce que de prime à bord notre premier réflexe c'est toujours de se dire peut-être la meilleure solution faut absolument que les étudiants soient ici pour toutes sortes de considérations puis il y a vraiment beaucoup d'éléments qui militent pour la présence physique des étudiants dans nos campus. Je suis un professeur d'histoire, je reconnais l'intérêt qu'il y a d'avoir du présentiel, mais je pense que les outils de formation à distance peuvent aussi dans d'autres circonstances véritablement faire du très très bon travail. Donc il y a cette incertitude-là. Alors quand est-ce qu'on pourra prendre la décision, je pense qu'idéalement c'est le plus tôt possible. Maintenant il faut pas la prendre trop tôt non plus, il faut bien se préparer et je pense c'est ce qu'on est en train de faire. C'est d'avoir un bon plan B, c'est ce que pilote le vice-recteur Roy avec les doyens et les vice-doyens, avoir un très bon plan B, mais dans une perspective idéale, ça serait que plusieurs universités qu'on prenne cette décision-là au même temps et je dois vous dire là-dessus qu'on est en conversation à l'échelle du Nouveau-Brunswick puis à l'échelle des provinces atlantiques également. On se parle beaucoup, on aimerait que ce type de décisions-là qu'on les prenne à peu près aux mêmes moments pour éviter de créer une impression que certaines universités font les choses de telle manière puis d'autres les font différemment. Donc on voudrait pas que le contexte de la

COVID devienne un élément qui crée une compétition indue entre les différentes universités. Je pense qu'il faut avoir un contexte de collaboration à cet égard-là. Il y a déjà quelques universités qui ont commencé à tracer le sillon plus clairement publiquement. Dans les derniers jours y'avait l'Université de Montréal à titre d'exemple qui a pris cette décision-là de privilégier la formation à distance. Donc il y avait deux composantes Lise à ta question, la première composante c'était le quand donc aussitôt que possible puis il y avait une deuxième composante?

Savoie : Oui, la deuxième composante comprenait la formation, quelle genre de formation, est-ce qu'on va être formé, est-ce qu'on va être outillé, est-ce qu'on va nous aider à offrir cette formation-là pour améliorer la qualité. Ils l'ont très vite fait durant la fermeture des campus puis ça s'est bien passé quand même, mais la plupart sentent qu'ils ont besoin de formation et d'aide.

Recteur et vice-chancelier par intérim : C'est très important puis si vous le permettez, je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Je pense que c'est lui qui peut vous donner les meilleures réponses à cet égard-là.

VRER : Oui, merci, c'est une excellente question Lise. Comme vous le savez tous, on a quand même eu une certaine expérience les deux derniers mois sur toute la question de l'enseignement à distance, l'évaluation à distance. On est très sensible à cette question-là puis effectivement, ça fait partie de notre plan B à savoir qu'est-ce qu'on peut offrir comme service, comme soutien au corps professoral dans la préparation pour l'année prochaine. Il y a un petit comité qui a été mis sur pied, c'est un comité réseau composé de professeurs, composé de gens du côté technologique soit de la DGT, GTA, formation continue donc il y a un sondage qui a été envoyé à savoir qu'est-ce qui a bien été, qu'est-ce qui a moins bien été. Donc aller chercher ces informations-là puis ce comité-là va se charger de mettre sur pied un programme de formation donc peut-être probablement beaucoup plus élaboré que ce qu'on a pu faire dans les deux semaines de pause qu'on a eues à la fin mars. Donc tout à fait c'est quelque chose qui est dans les plans donc en cours de route dans les prochaines semaines, il y aura des annonces qui seront faites à cet égard-là. Merci.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci Gilles. Intervention suivante, Mathieu Lang.

Lang : Merci monsieur le président pour votre rapport très complet qui fait le tour de la question. J'aimerais revenir et sachez tout le monde que je suis bien conscient de la dimension financière qui est plus au Conseil des gouverneurs et je vais m'en tenir vraiment à des considérations académiques ici et c'est en lien avec la situation des postes temporaires. Vous avez fait état monsieur le recteur d'un sondage à l'université à un groupe d'étudiants. On entend quand même certains étudiants qui ont vécu l'expérience des deux-trois dernières semaines de la session ici à l'Université de Moncton et qui sont un peu inquiets de la suite des choses. Je comprends bien que dans les circonstances les profs ont fait un travail remarquable se tourner en deux semaines pour donner des cours de qualité ou une pleine session dans des circonstances du mieux qu'on pouvait, mais les étudiants savent quand même que si c'était un plein semestre offert de cette façon-là, c'est pas la même chose et pour ça pour être à la hauteur nous on va avoir besoin de; je reviens sur ce que la sénatrice Savoie vient de dire, on va avoir besoin de formation et on va avoir besoin aussi de temps, en fait les deux prochains mois si on le sait aujourd'hui qu'on enseigne à distance en septembre, les deux prochains mois vont servir à transformer nos cours parce que ce sera pas des cours en ligne, ça va être des cours à distance. Un cours en ligne, une logique bien pas nécessairement complètement différente, mais très différente et pour ce, les unités vont avoir besoin de savoir qui vont être les personnes qui vont faire partie de l'équipe et on a besoin de nos professeurs temporaires et les professeurs temporaires aussi si on les informe seulement après le 15 août ou le 1^{er} septembre ou le lendemain de la Fête du travail qu'ils ont un contrat, bien c'est la qualité des cours et surtout si ces cours-là sont offerts à distance ils auront pas eu le temps de travailler ou en tout cas s'ils l'ont fait ça sera à titre très bénévole et ça ça m'inquiète aussi en ce sens-là, mais pour des considérations académiques ça serait vraiment important que l'équipe de direction tienne compte de cette réalité-là. Cet été les vacances même si on risque d'être très écourtées, on va travailler d'arrache-pied parce qu'on a à cœur la qualité de la formation dès septembre puis peut-être même aussi en janvier. Fait que là-dessus, je m'attends pas nécessairement d'une réponse, je voulais juste insister là-dessus. J'aurais une question très très précise, très pointue, c'est peut-être madame la registraire qui pourra répondre. On entend que dans certaines universités pour la session printemps-été il y a eu une hausse d'inscriptions. Moi je vois les présidents des syndicats sur le forum on a des informations ou des indications qu'il y a une hausse d'inscriptions pour la session printemps-été. Je me demandais si à l'Université de Moncton c'était la même situation puis peut-être aussi dans les inscriptions anticipées, quel serait le portrait pour septembre?

Recteur et vice-chancelier par intérim : Alors madame la registraire, Stéfanie Wheaton. J'accepte la question, mais on s'éloigne du format du rapport du recteur. Exceptionnellement je le permets, mais on va revenir après ça pour conclure. Alors Stéfanie est-ce que tu as la réponse?

Registraire : J'ai quelques éléments de réponse. On a pas fait état des statistiques officiellement pour la session printemps-été en ce moment. Je peux vous dire de façon anecdotique qu'on suit particulièrement les données des élèves du secondaire qui ont choisi de s'inscrire à la session printemps-été et puis à ce niveau-là, on a une participation beaucoup plus importante qu'à la normale, évidemment. Donc la dernière fois qu'on a fait état des chiffres chez les élèves du secondaire, il y avait environ une centaine de personnes qui ont choisi de s'inscrire à la session printemps-été. Pour ce qui est des statistiques d'inscription à la session

d'automne, je peux vous dire que les chiffres sont très semblables à ceux de l'année dernière à ce même moment donc si les étudiants continuent donc nos étudiants qui étaient aux études à la session d'hiver, les chiffres sont très semblables donc au-delà de 2 000 inscriptions déjà pour l'automne. Chez les nouveaux, on voit aussi que les chiffres sont très semblables donc lorsqu'on a ouvert l'inscription le 4 avril pour nos nouveaux qui nous arrivent en septembre, au-delà de 400-500 étudiants ont choisi de s'inscrire. Tout nous démontre que surtout chez les étudiants au Nouveau-Brunswick, les futurs étudiants, futures étudiantes, ils sont là en septembre encore, les gens ont suivi les tests de classement en français qui ont été rendus disponibles tout récemment à distance donc tous ces éléments-là nous indiquent que les chiffres sont comme à la normale. À savoir comment est-ce que ça va se finaliser, c'est suivi de très près.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup. Alors j'ai une dernière demande d'intervention et ce sera la dernière donc la sénatrice Landry.

Landry : J'aimerais réitérer ce que la sénatrice Lise Savoie a dit, mais j'aimerais aussi vous remercier monsieur le recteur d'avoir fait mention du fait qu'il y a plusieurs professeurs qui travaillent avec des enfants à la maison parce que dans le fait communication officielle, on a fait état de plusieurs problèmes, les fuseaux horaires, les problèmes de connexion, mais on ne mentionnait pas nécessairement les problèmes de conciliation famille et travail. Et puis advenant le cas où on a à enseigner à distance et à travailler de manière générale toute l'année ou la session prochaine, j'aimerais apporter à votre attention ce défi particulier chez les professeurs et les étudiants qui ont des jeunes enfants. Pour ma part par exemple j'aurais voulu prendre la parole plus tôt dans cette réunion ici, mais j'ai choisi de vous épargner la chicane de mes enfants que vous auriez entendu. Alors enseigner dans un contexte comme ça même si je suis dans une pièce avec la porte fermée, c'est vraiment pas possible dans plusieurs cas. Je remarque que plusieurs d'entre vous êtes à l'université alors peut-être une mesure de mitigation serait de donner des permissions spéciales aux parents de jeunes enfants d'aller faire les réunions et les cours dans leurs bureaux pour justement éviter d'avoir à enregistrer des cours à 9 h du soir, des cours de trois heures à 9 h du soir on s'entend que c'est très épuisant et puis ça ne permet pas une interaction live avec les étudiants. L'autre chose c'est de prendre en considération que les professeurs qui ont des jeunes enfants ont beaucoup moins de temps pour travailler de manière générale. Alors j'apporte ces éléments ici à votre attention parce que dans les communications officielles, j'en ai pas entendu parler jusqu'à votre rapport et puis j'apprécie que vous l'ayez souligné. Alors j'aimerais aussi mentionner que bon, les garderies vont ouvrir, probablement les écoles aussi vont ouvrir en septembre, mais ça se peut très bien qu'elles referment. Alors si c'est le cas, j'aimerais que vous entendez ma remarque. Merci.

Recteur et vice-chancelier par intérim : D'accord, merci beaucoup Sénatrice Landry, c'est bien noté. Alors j'avais dit qu'on arrêta ça là donc il faut continuer, il faut procéder au reste des éléments de la réunion d'aujourd'hui. Donc je note de vos interventions celles notamment sur la conciliation famille, travail et études également, faut pas l'oublier. Je note des préoccupations par rapport aux moyens qui seront mis à la disposition des membres du corps professoral pour bien se préparer au cas où on devrait faire la formation à distance à l'automne et des préoccupations aussi par rapport au statut précaire de certaines personnes de ressource dont on aurait besoin pour faire ce virage-là. Et puis finalement il y a l'importance du timing, je pense que c'est une décision qu'il faudra prendre plus tôt que plus tard. Et finalement, j'oublie pas la recherche bien entendu, je pense qu'il y a des débloques là qui s'en viennent très prochainement.

11. Nominations

Recteur et vice-chancelier par intérim : Alors ça nous amène à l'item 11 de la réunion du Sénat académique d'aujourd'hui. Il s'agit de différentes nominations.

Ghouili: Excusez-moi monsieur le recteur, il y a demande de...

Recteur et vice-chancelier par intérim : Non, j'avais dit que la période des questions était terminée. D'accord, merci. Ça nous amène à l'étape des nominations. Au Sénat du mois de mai, c'est l'arrivée des sénateurs et des sénatrices étudiantes et étudiants et si vous consultez votre documentation, vous allez constater qu'il y a plusieurs postes à pourvoir. Donc je vais les repasser rapidement puis ce qu'on va vous proposer c'est une nomination en bloc sauf erreur de ma part parce que les étudiants se sont concertés et nous arrivent aujourd'hui avec une liste.

11.1 Comité conjoint de la planification (I. Duguay*)

Recteur et vice-chancelier par intérim : Donc il y a un poste à pourvoir au Comité conjoint de la planification, il faut remplacer Isabella Duguay.

11.2 Bureau de direction du Sénat académique (C. Rand*)

Recteur et vice-chancelier par intérim : Au Bureau de direction du Sénat académique, il faut remplacer Charles Rand.

11.3 Comité des programmes (N. Belliveau* et F. Bourgoïn*)

Recteur et vice-chancelier par intérim : Au Comité des programmes du Sénat académique, il y a deux personnes à remplacer, Nicolette Belliveau et Francis Bourgoïn.

11.4 Comité d'appel du Sénat académique Étudiants : F. Bourgoïn* et C. Rand* Étudiants suppl. : N. Belliveau*, I. Duguay* et N. Morneault*

Recteur et vice-chancelier par intérim : Au Comité d'appel du Sénat académique il y a plusieurs personnes, il y a à la fois des membres de plein titre et il y a des suppléants également pour s'assurer du fonctionnement de ce comité-là qui a besoin d'avoir des personnes suppléantes.

11.5 Comité d'attestation d'études Étudiants : N. Belliveau* et I. Duguay* Étudiants suppl. : F. Bourgoïn* et I. Duguay*

Recteur et vice-chancelier par intérim : Au Comité d'attestation des études c'est la même chose, il faut remplacer deux membres réguliers, Nicolette Belliveau et Nicolas Morneault et remplacer deux suppléants.

11.6 Comité de sélection des grades honorifiques (N. Morneault*)

Recteur et vice-chancelier par intérim : Au Comité de sélection des grades honorifiques il faut remplacer un étudiant, Nicolas Morneault.

11.7 Conseil de la langue française (I. Duguay*)

Recteur et vice-chancelier par intérim : Et au Conseil de la langue française il faut remplacer une étudiante, Isabella Duguay. Alors donc je crois que les représentants étudiants ont une proposition à nous faire, elle est affichée à l'écran. Je vais peut-être laisser un représentant étudiant le soin de nous faire rapidement le portrait de la représentation qu'il nous propose puis on passera par la suite pour formaliser le tout. Donc est-ce qu'il y a un représentant étudiant qui veut présenter le document? Alain Lavoie.

Lavoie : Je peux présenter ce document. Vraiment on avait décidé ça à une réunion précédente. Comme nomination j'avais nommé moi sur le Comité conjoint de la planification Francis Bourgoïn. Ça ça été décidé entre nous les étudiants. Puis au Bureau de direction du Sénat académique, on avait nommé moi comme tel, Alain Lavoie. Au Comité des programmes, Francis Bourgoïn et Pascale Rioux. Au Comité d'appel du Sénat académique, c'était Alain Lavoie, moi, et Néné Mamata Bah et comme suppléant on avait décidé Francis Bourgoïn, Pascale Rioux et Maxime Roy. Au Comité d'attestation des études, on avait décidé Néné Mamata Bah et Maxime Roy puis suppléant Francis Bourgoïn et Pascale Rioux. Et au Comité de sélection des grades honorifiques c'était Pascale Rioux. Et comme Conseil de la langue française on avait décidé Maxime Roy. En gros Maxime Roy c'est du campus d'Edmundston, Néné Mamata Bah de Shippagan et Pascale, Francis et moi-même de Moncton. Donc c'est ça en gros la nomination qu'on avait faite.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup Alain et toutes les personnes mentionnées acceptent d'être mises en nomination?

Bourgoïn : Oui.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Oui pour Francis. Pascale.

Rioux : Oui.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Je vois à l'écran que Pascale accepte, Maxime accepte également et Néné t'accepte aussi d'être mis en nomination? Parfait, d'accord. Donc je vais procéder comme on fait habituellement, mais pour l'ensemble. Donc je vais demander est-ce qu'il y a d'autres nominations? Est-ce qu'il y a d'autres nominations? Une troisième et dernière fois, est-ce qu'il y a d'autres nominations pour un des postes visés? Ça va, j'entends pas d'autres nominations ça veut donc dire que toutes les personnes identifiées dans le tableau qui apparaît à l'écran sont élues par acclamation. Merci beaucoup d'avoir accepté de servir dans différents comités du Sénat académique. Ça nous amène à ce qu'on avait ajouté je crois à l'ordre du jour qui est la destruction des bulletins de vote. Donc j'aurais besoin d'une proposition à cet égard, quelqu'un qui voudrait proposer que l'on détruise les bulletins de vote électronique. Donc proposé par Hélène Albert, appuyé par Sébastien Deschênes. Donc on va procéder au vote, on fait un vote électronique sur le sujet. Donc on peut démarrer le vote. Vous avez à l'écran dans le volet conversation le bulletin de vote donc je vous invite à voter. La proposition étant que l'on détruise les fichiers Excel comprenant les détails de tous les votes qui se sont tenus lors de la réunion. Je vais arrêter le vote sous peu. Le vote est terminé, on va afficher le vote à l'écran. On peut entre-temps continuer dans l'ordre du jour.

12. Affaires nouvelles

Recteur et vice-chancelier par intérim : Ça nous amène à l'item 12, les remerciements. Donc il y a quatre personnes qui terminent leur mandat au Sénat académique, je vais m'inclure. Donc Nicolas Lecompte, Robert Levesque, Karine McLaren et moi-même. Donc à ces personnes je veux dire au nom de la communauté universitaire merci beaucoup. Merci d'avoir accepté de participer aux délibérations du Sénat académique qui est une instance vraiment très importante dans la gouvernance de l'université, une des deux instances piliers de notre gouvernance. Donc merci beaucoup. Je vous communique le résultat du vote, c'est 38 pour et 0 non et je vous invite à ouvrir votre micro pour applaudir les personnes qui nous quittent. Merci beaucoup.

Secrétaire générale : Alors monsieur le président si vous me le permettez, j'aimerais prendre la parole. Alors bonjour tout le monde. Vous savez le dernier nom sur la liste des remerciements est celui de notre recteur, Jacques-Paul Couturier, et nous aimerions le remercier d'une façon très spéciale aujourd'hui. La première fois que Jacques-Paul Couturier a franchi les portes du salon du chancelier, c'était en 1979 et il était étudiant. Et depuis, le représentant étudiant à président, c'est tout un bilan que le Sénat pourrait construire. Des positions sages peu importe l'instance, la réflexion était au rendez-vous et cette façon de dire les choses pu partager alors qu'il fut membre et président du Comité conjoint de la planification pendant cinq ans, membre du Comité des programmes pendant 11 ans, président du Comités des grades honorifiques, président du Comité d'appel du Sénat académique, président du Bureau de direction du Sénat académique et j'en passe. Votre leadership est exemplaire. Avec notre instrument Teams, nous aimerions vous dire merci d'une façon créative. Quelques personnes prendront la parole et à ce moment-ci, j'aimerais passer la parole au sénateur Francis Bourgoïn. Alors M. Bourgoïn.

Bourgoïn : Merci beaucoup Mme Castonguay. Comme ça été mentionné, Jacques-Paul a fait ses débuts au Sénat en tant que sénateur étudiant en 1979. Pour mettre en contexte un peu, c'est 15 ans avant ma naissance ça. Le Sénat académique en tant qu'étudiant ça amène beaucoup, ça nous apporte beaucoup, on apprend beaucoup et il y a deux choses que je pense que Jacques-Paul a vraiment retenu de son expérience en tant que sénateur étudiant. Le premier c'est un souvenir bien ancré dans sa mémoire du Sénat de quatre jours en 1980, il nous le rappelle souvent à chaque fois qu'on chiale que le Sénat prend un petit peu trop de temps, mais en même temps je crois que ça lui a amené une meilleure compréhension de l'importance des étudiants dans ces instances ici, particulièrement au sein du Sénat parce que ça va faire ma quatrième année que je suis au Sénat. J'ai travaillé une année en tant que ___ académique avec Jacques-Paul puis on se sentait toujours écouté par Jacques-Paul, on se sentait toujours impliqué dans leur prise de décision. Donc au nom des étudiants qui ont siégé au sein du Sénat, au nom des étudiants en général de la ___ universitaire de Moncton, j'aimerais te remercier Jacques-Paul pour tes services à l'université.

Secrétaire générale : Merci M. Bourgoïn. Maintenant j'inviterais M. Mathieu Lang à prendre la parole.

Lang : Merci madame la secrétaire générale. Pour vous mettre en contexte, 1979 c'est l'année de ma naissance. Aussi j'aimerais vous mettre en contexte en vous disant que Jacques-Paul a été un professeur d'histoire au campus d'Edmundston pendant mon bacc de 1997 à 2000 et en tant qu'étudiant pour le mot que j'ai préparé, je suis allé voir dans les archives de l'Université de Moncton, je suis allé dans les sources premières pour voir dans les comptes-rendus du Sénat académique alors qu'il est revenu ___ au Sénat ___, je me suis dit ___ de Jacques-Paul ça permettra de dire des choses intelligentes ___, malheureusement il a pas dit un mot ___. J'ai été obligé de creuser un peu plus, mais je me suis dit ___ 2002. Donc quelques mois après il y avait une réunion spéciale du Sénat académique alors que le Sénat recevait le rapport du groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton et petite anecdote aussi lors de la première réunion Jacques-Paul j'ai oublié de vous dire qu'il y avait eu une discussion sur la possibilité de tenir le Sénat en vidéoconférence et on avait ajouté cette idée-là et à la fin comme dernier Sénat Jacques-Paul ___ de l'histoire on l'a fait à distance. Donc je vais bien sur l'idée du groupe de travail qui a jeté les bases dans le fond sur la ___ parce que on y parle et la première intervention de Jacques-Paul porte sur les valeurs et la mission de l'université. La première prise de parole de Jacques-Paul c'était pour appuyer le caractère ___ de l'Université de Moncton, une valeur qui a toujours été centrale dans les décisions que Jacques-Paul a prises. Il a aussi insisté sur l'idée que les études acadiennes étaient un des créneaux majeurs à l'Université de Moncton. Donc ça c'était pour la grande histoire. Pour la petite histoire, le rapport a jeté des bases dans un grand chantier qui allait être au cœur des travaux du Sénat académique, celui de la reconfiguration de tous les programmes donc marqué jusqu'à tout récemment les réunions du Sénat. Je termine en disant que la principale force de Jacques-Paul autant avec mes yeux d'étudiant à l'époque qu'avec mes yeux de collègue maintenant et de professeur, c'est que dans toutes les instances Jacques-Paul sait toujours ramener ___ à l'essentiel et je dirais qu'il est capable de le faire parce qu'il fait partie de ces personnes qui savent donner une âme à la mission, à la vision et aux valeurs de l'Université de Moncton et c'est un honneur et un privilège de côtoyer un collègue de la ___ de Jacques-Paul Couturier. Merci beaucoup Jacques-Paul.

Secrétaire générale : Merci beaucoup Mathieu. Maintenant j'inviterais M. Gilles Roy à prendre la parole. M. Roy.

VRER : Merci beaucoup Mme Castonguay. Je me sens vraiment privilégié ce matin de pouvoir dire quelques mots pour notre collègue Jacques-Paul Couturier. Donc si j'étais pour lui donner quelques qualificatifs, je dirais que c'est une personne intellectuelle, c'est un visionnaire et un leader exemplaire. Donc en tant

qu'intellectuel, Jacques-Paul Couturier incarne tout ce qu'un universitaire représente. Donc ça peut être la pensée critique, la cohérence des idées et des arguments et son aisance à s'exprimer de façon articulée que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Comme nous le constatons ce matin, il a joué un rôle d'universitaire tout au long de sa carrière. Il a été membre du Sénat comme étudiant, comme professeur, comme doyen, comme vice-recteur et finalement comme recteur. Donc en tant que visionnaire, Jacques-Paul Couturier dans un court laps de temps a démontré qu'il ne voyait pas son rôle de recteur par intérim comme étant quelqu'un qui allait seulement assumer l'administration de l'université en attendant le résultat d'un processus habituel de sélection d'un nouveau recteur ou d'une nouvelle rectrice. Il s'est plutôt complètement investi dans le poste et a pris la gouverne de l'université avec assurance et conviction. Il a activement travaillé pour donner une direction à l'université et trouvé les pistes et les solutions qui étaient nécessaires pour atteindre les objectifs et les buts institutionnels. En tant que leader exemplaire, Jacques-Paul est un rassembleur, une personne qui donne l'exemple en matière d'intégrité et d'honnêteté, une personne qui est capable de donner de la direction et prendre des décisions basées sur des principes et une vision éclairée. Il a certes été une inspiration pour toutes celles et tous ceux qui ont travaillé de près avec lui. Il a cette capacité de calmer et rassurer. Mathieu l'a mentionné, je l'ai mis également dans mon petit discours c'est qu'une des grandes forces que je trouve que Jacques-Paul a c'est d'être capable de recentrer les débats et remettre les pendules à l'heure. Je dois également dire que la façon qu'il a joué son rôle de représentant de l'université auprès de notre communauté, auprès de nos divers intervenants que ça soit la province par exemple, au niveau des médias donc il a jamais eu peur de prendre le micro ou se mettre devant une caméra de télé pour faire valoir les intérêts et la position de notre université, et ça il l'a fait avec brio. Donc les qualités de leadership de Jacques-Paul ont été mises en évidence ces derniers mois. Il a assumé la direction que l'université avait besoin dans ces temps sans précédent. Je trouve ça un peu dommage que les derniers mois de Jacques-Paul Couturier à la tête de l'université vont se passer en confinement et en télétravail. Donc sur une note un peu plus personnelle, je veux te remercier sincèrement Jacques-Paul pour le leadership que tu as apporté à l'équipe de direction de l'université et le soutien que tu m'as apporté moi personnellement durant cette première année de mandat. Donc Jacques-Paul au nom de la communauté universitaire et en mon nom personnel, j'aimerais te dire merci, tu vas nous manquer beaucoup.

Secrétaire générale : Merci beaucoup M. Roy. Maintenant j'inviterais Pierrette Fortin à prendre la parole.

Fortin : Merci madame la secrétaire générale. Jacques-Paul a été au campus d'Edmundston comme vous le savez étudiant, professeur, chef de secteur, doyen, vice-recteur ce qui veut dire que j'ai eu le privilège de travailler avec Jacques-Paul depuis le début de ma carrière. Ça veut aussi dire que depuis plus près de 20 ans maintenant qu'il est mon patron. J'ai eu le privilège de travailler avec, mais aussi d'avoir un collègue qui pour moi est devenu un ami. Au campus d'Edmundston, il a travaillé à de grands projets, à plusieurs projets, j'en nommerai deux qui sont peut-être plus importants que les autres qui ont fait en sorte qu'il a laissé sa marque. D'abord le projet de rénovations de l'ensemble de nos infrastructures académiques. Jacques-Paul a travaillé en collaboration avec Paul Albert à cet égard-là. Ils ont su après consultation offrir des infrastructures qui encore aujourd'hui font en sorte que le campus d'Edmundston se démarque à cet égard. Il a aussi eu à travailler au développement, mais aussi à l'opérationnalisation de la cohabitation avec le collègue communautaire notamment par la rédaction des différentes ententes. Je vous dirais que c'est deux grands projets qui ont été très importants pour Jacques-Paul, mais aussi pour la communauté universitaire et pour Edmundston pour assurer la pérennité du campus. Deux grands projets, mais par ailleurs il a été impliqué à tous les niveaux dans le développement du campus d'Edmundston. Jacques-Paul était très présent avec nous, très présent dans le sens où il participait activement à l'ensemble des projets et était près de ses employés aussi. Il a travaillé beaucoup notamment aux différentes stratégies de recrutement, il s'assurait finalement de participer à diverses rencontres et à la planification. En ce qui concerne la participation de Jacques-Paul au Sénat, il a toujours représenté et défendu les intérêts du campus d'Edmundston et on lui en remercie grandement. Donc au nom du campus d'Edmundston, mais également de la communauté de la région, je te remercie sincèrement.

Secrétaire générale : Merci beaucoup Pierrette. Jacques-Paul est assis tout près de moi, je vous assure qu'on a six pieds entre nous deux, mais je veux être assurée que tous les membres ne pouvaient pas parler ce matin, mais je suis certaine que tout le monde aimerait parler. On va terminer avec un dernier interlocuteur alors j'inviterais maintenant Sid-Ahmed Selouani à prendre la parole.

Selouani : Merci Lynne. Chers collègues, lorsqu'on m'a demandé de prendre la parole pour rendre hommage à Jacques-Paul, pour moi c'était une offre qui ne se refusait pas et c'est même un honneur et un privilège. Ensuite quand j'ai vu qu'il fallait le faire en un temps maximal de 90 secondes, je me suis dit c'est quasiment mission impossible et vous comprendrez pourquoi parce qu'il y a tellement de choses à dire sur la personne, le gestionnaire, l'humain, le collègue de travail, mais je me suis résigné. En ce qui me concerne, nos chemins se sont croisés la première fois voilà il y a à peu près 11 ans à l'époque où j'étais dotée de parole au Sénat académique et j'ai pu apprécier de près ses compétences et ses qualités indéniables notamment au Comité des programmes, ce comité qui est le cœur battant du Sénat académique et je dirais même de l'université. Et là je l'ai vu à l'œuvre. Il décortiquait un dossier à l'étude ou un programme je dirais comme un horloger suisse donc avec le souci du détail qui mettait tout le monde en confiance pour la suite. Donc pour moi, c'est une confiance quand Jacques-Paul était autour de la table, on était un peu ___ parce qu'on savait que la job allait se faire donc on pouvait ne pas aller en profondeur dans nos dossiers, mais c'était parce qu'on avait pas le temps de le faire. Il avait l'air de toujours trouver le compromis salubre lorsque le comité était pris dans une

problématique qui avait le potentiel de se transformer en crise. C'était la voix de la sagesse et il reste encore. Je peux en témoigner de l'intérieur à l'équipe de direction où son leadership collaborateur est sans équivoque. Je pense j'ai tout de même découvert son secret, le secret de sa personnalité exceptionnelle. En fait c'est son profil d'historien, il l'a rappelé tout à l'heure puis certaines personnes l'ont rappelé et pour cela je suis retourné à mes fiches sur les profils des métiers que je mettais à la disposition de mes étudiants qui demandaient conseil sur tel ou tel métier et je suis tombé sur les qualités requises pour un historien. Les voici et je cite : « les historiens et les historiennes doivent posséder une grande curiosité, de la patience et un esprit d'analyse développée. Ils doivent démontrer une grande capacité pour vulgariser l'information et posséder des habiletés communicationnelles et relationnelles développées pour partager leur savoir. Ils doivent être méthodiques et rigoureux ». Leur travail requiert une grande intégrité, c'est tout Jacques-Paul n'est-ce pas? J'en suis ensuite arrivé à la conclusion de l'ingénieur pragmatique que je suis que nos institutions, nos gouvernements seront certainement toujours bien gouvernés si on mettait à leur tête des historiens et des historiennes. Chers collègues en terminant, et c'est les 90 secondes qui me rattrapent, je terminerai par un souhait vraiment sincère, c'est de voir le gouvernement provincial déclarer le passage à la phase verte de l'état d'urgence pour nous affranchir de la distanciation sociale afin de pouvoir donner à Jacques-Paul une franche accolade à l'africaine bien chaleureuse agrémentée des quatre bises institutionnelles. Merci beaucoup Jacques-Paul.

Secrétaire générale : Merci beaucoup Sid-Ahmed, je pense que tout le monde partagent ta dernière phrase, tout ce que tu as dit, mais c'est très très bien dit. Alors merci Jacques-Paul, merci de nous avoir permis de te remercier de cette façon-là. Je pense que tout le monde ensemble on peut se permettre de t'applaudir chaleureusement. Alors tout le monde, bravo.

Recteur et vice-chancelier par intérim : Merci beaucoup. Le confinement a ses avantages, il empêche de voir les larmes qui sont en train de perler dans mes yeux. Je vais me contenter de vous dire merci, ça été pour moi un magnifique voyage. Les deux dernières années et demi ont notamment été exceptionnelles comme je l'ai déjà dit autour de cette table pour un diplômé d'une université que d'avoir l'occasion d'accéder au poste de recteur c'est un rêve devenu réalité. Quand je me tourne vers l'avenir, je sais que les perspectives de l'Université de Moncton sont excellentes parce que je connais les gens qui font l'Université de Moncton et qui sont en train de faire l'Université de Moncton de demain. Donc à vous toutes et à vous tous, je vais vous souhaiter bonne route. Vous avez entre les mains un joyau exceptionnel qui a apporté une contribution incommensurable à la société acadienne et maintenant universelle et qui a encore tellement, mais tellement à donner. Donc je vais vous souhaiter bonne route à tous. Merci beaucoup.

13. Prochaine réunion : le vendredi 28 août 2020 à 8 h30

14. Clôture

Recteur et vice-chancelier par intérim : Alors ça complète cette réunion du Sénat académique. Je vais pouvoir fermer ma caméra puis aller m'éponger les yeux. Merci beaucoup. La prochaine réunion du Sénat académique le 28 août à 8 h 30. Merci.